VOLUME XIX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 13 JANVIER 1932 NUMERO 33

LA LIBERTÉ

Adressez toute ... "LA ...
ABO...
Canada - - - - $2.00
Etats-Unis - - - - $2.50
Europe - - - - $3.00

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

BRACKEN TEND ENCORE LA MAIN AUX LIBERAUX

Il leur offre dans le cabinet une représentation plus forte que celle offerte en septembre

L'hon. John Bracken, premier ministre du Manitoba, a écrit le 6 janvier à M. Murdoch McKay, chef des libéraux, pour renouveler son offre d'une alliance des partis pour le temps de dépression faite au mois de septembre. Les raisons qui militaient alors en faveur de ce projet ont plus de force que jamais et le gouvernement apprécie beaucoup la manière favorable dont le chef libéral a accueilli sa proposition.

Il est difficile, dit M. Bracken, de faire une réorganisation du gouvernement avant la prochaine session. L'offre de collaboration demeure ouverte aux deux autres partis. Si, à la fin de la session, les conservateurs et les travaillistes n'ont pas accepté l'invitation, on formera le plus fort cabinet possible et les libéraux y auront une représentation plus forte que celle qui leur a été offerte au mois de septembre.

Après les élections générales, ajoute M. Bracken, il a l'intention de demander aux partisans de l'administration qui sera placé à la tête du gouvernement. Il agira ainsi parce qu'il est convaincu que dans les circonstances actuelles, aucune considération de sentiment ou d'ambition personnels ne devrait prévaloir.

On croit que cette lettre du premier ministre jouera un rôle important dans les décisions qui seront prises à la convention libérale, mardi.

LES LIBERAUX EN CONVENTION

Le fameux projet d'alliance avec les progressistes va être enfin accepté ou rejeté

Les libéraux du Manitoba se sont réunis hier en convention à l'hôtel Fort Garry et le résultat de leurs délibérations n'est pas encore connu au moment où nous allons sous presse.

Le chef libéral du Dominion, l'hon. W.-L. Mackenzie King, est venu d'Ottawa pour la circonstance. Il a parlé à la fin de la séance du matin et fera son principal discours au banquet du soir.

Une lutte très sérieuse est engagée sur la question de l'alliance avec les progressistes. Une scission s'est produite dans les rangs du parti à la suite de l'offre qui lui a été faite par M. Bracken de participer à un gouvernement de coalition. La faction des libéraux à tous crins a annoncé son intention de s'opposer à toute fusion. Elle voudrait faire adopter un programme de trois articles, qui sont les suivants: "Rejet de toute proposition d'union avec le présent gouvernement; élection de nos propres représentants à l'Association libérale du Manitoba et destitution du Dr Murdoch Mackay comme chef provincial." Un des membres en vue de cette faction a déclaré: "Si on ne nous cède pas sur ces trois points, nous verrons à la formation d'un parti libéral nouveau pour le Manitoba."

On croit savoir qu'en prévision de ce mouvement, les libéraux appartenant à cette faction ont formé un comité central de soixante membres.

M. Mackenzie King serait favorable au projet d'union.

Un attentat contre l'empereur du Japon

Tokio. — L'empereur Hironito a failli être victime d'une bombe lancée dans sa direction au retour de la revue militaire annuelle. La bombe a éclaté sous un carrosse qui précédait immédiatement le sien, et qu'occupait le comte Makino, ministre de la maison impériale. Personne n'a été blessé, mais un fragment a frappé le cheval d'un garde du corps.

L'attentat a eu lieu comme la voiture du comte Makino s'engageait dans la fameuse porte Sakaradamon, où un certain nombre d'hommes politiques japonais ont été assassinés.

Des policiers et des soldats ont arrêté un jeune Coréen nommé Rihosho, sur qui on a trouvé une autre bombe et que l'on déclare être l'assaillant.

Mgr Turquetil est en route pour Montréal

S. E. Mgr Turquetil, O.M.I., qui vient d'être nommé vicaire apostolique de la Baie d'Hudson, était de passage à Saint-Boniface samedi, dimanche et lundi, en route pour Montréal où il sera sacré évêque d'ici Pâques. Le nouveau vicariat apostolique comprend plus d'un million et demi de milles carrés dans l'Extrême-Nord et compte quatorze missionnaires. Le siège en est fixé à Churchill.

LE DEVOUEMENT D'UN CONSTABLE DE LA R.C.M.P.

Il transporte son compagnon blessé sur une distance de 80 milles, dans la tempête

Aklavik, Territoires du Nord-Ouest. — Un acte de bravoure et de dévouement comme il ne s'en voit que très rarement vient de permettre à un officier de la Gendarmerie à Cheval de recevoir les soins d'un médecin, après avoir été blessé par une balle, à 80 milles d'ici.

Deux officiers de la Police Montée du détachement de la Rivière Rouge, dans l'Arctique, ayant entendu dire par des sauvages qu'un trappeur qui vivait seul dans les solitudes désertiques depuis très longtemps était devenu fou, se rendirent à sa cabane, à plus de 80 milles au nord d'Aklavik. Comme ils tentaient de se faire ouvrir la porte de l'ermitage, une balle tirée de l'intérieur, à travers la porte, frappa le constable A.-W. King dans le côté, et il s'affaissa dans la neige. Devant l'urgence de la situation, n'écoutant que son courage et l'appel du devoir, son compagnon, le constable R.-C. McDowell, chargea immédiatement le blessé sur la traine, l'enveloppa de fourrures, et sans plus s'occuper du fou que de la tempête qui commençait, entreprit le long voyage tant de fois suivi par les chercheurs d'or du Yukon. Durant 20 heures, sans s'arrêter un seul instant, traçant la route à ses chiens, harassé autant qu'eux, au milieu d'une tempête effroyable, le vaillant officier marcha dans la neige et le brouillard, pour atteindre enfin Aklavik et l'hôpital du Dr J.-W. Urquhart, où un examen du blessé a révélé son état comme très sérieux. Si le constable King revient à la vie, il le devra à son compagnon. Le voyage qu'il a dû faire pour amener le blessé à l'hôpital est considéré ici comme digne des plus grands éloges.

Une nouvelle Trappe dans la province de Québec

Saint-Hyacinthe, Qué. — Une nouvelle communauté d'hommes s'établira dans le diocèse de Saint-Hyacinthe au printemps. Les Cisterciens non réformés de l'abbaye de Lérins, France, ont décidé de fonder une maison au Canada et ils ont choisi la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, comté de Rouville, pour s'y établir. Ils viennent de faire acheter sur le versant nord-ouest de la montagne de Rougemont, une propriété de 60 arpents de terrain, comprenant ferme, verger, bâtiments, etc., appartenant autrefois à M. Philippe Lambert.

Meurtre en Saskatchewan

Moose Jaw, Sask. — On a arrêté un nommé Peter Jennette, garçon de ferme de Dunkirk, Sask., à la suite d'un meurtre dont on le soupçonne; la victime est son patron, Walter Fitch. L'accusé a été poursuivi pendant 24 heures dans la prairie recouverte de neige. Il aurait déclaré immédiatement après le meurtre, qu'il aurait tué dans un excès de colère. L'enquête préliminaire aura lieu le 15 janvier.

Une bénédiction pour le monde

Hambourg, Allemagne. — Le professeur John-Maynard Keynes, éminent économiste anglais, a dit dans une conférence que la suspension de l'étalon-or par la Grande-Bretagne avait été une bénédiction pour le monde entier. Il a prédit que plusieurs pays, entre autres l'Allemagne, l'Afrique du Sud et la Hollande, suivraient bientôt l'exemple de la Grande-Bretagne.

"Une telle mesure est une nécessité économique pour l'Allemagne", a-t-il déclaré.

LE PENITENCIER POUR LES DEUX FONCTIONNAIRES

Maurice Jones et James-F. Spawls passeront quatre ans à Stony Mountain pour leurs vols

Maurice Jones, comptable et caissier dans le département du trésor du gouvernement manitobain, et James-F. Spawls, son assistant, ont été condamnés à quatre ans de prison chacun, au pénitencier de Stony Mountain, pour le vol de $102,000 dont ils se sont reconnus coupables. Le jugement a été prononcé par le magistrat Graham en cour de police.

C'est Spawls qui avait fait les premières défalcations, à une époque où il était pressé par une dette de jeu. Jones, son supérieur, s'en aperçut quelque temps après et aurait dû arrêter ces vols immédiatement, mais il hésita et n'eut pas l'énergie de le faire. Les deux hommes comptaient rembourser, mais au lieu de gagner aux courses, ils perdaient toujours de plus en plus.

La province perdra dans cette affaire $95,700. Jones avait une garantie de $5,000 et Spawls une de $2,000. Il n'y a aucune chance de voir restituer même une faible portion de ces fonds qui sont tous allés aux paris de courses. Les deux employés infidèles n'en ont retiré aucun bénéfice personnel et vivaient modestement.

Jones et Spawls avaient à leur actif de beaux états de service pendant la guerre. Le premier était un ancien officier et avait été vice-président d'une association de vétérans.

LE R. P. DOZOIS MEURT A ROME

Il était vicaire général intérimaire des Oblats depuis la mort de Mgr Dontenwill

Montréal. — Le R. P. Nazaire-Servule Dozois, O.M.I., est décédé jeudi matin à Rome, Italie, selon la dépêche reçue à Montréal par son frère, le R. P. J.-N. Dozois, consulteur provincial de la maison des Pères Oblats de la rue Visitation.

Le Père Nazaire Dozois souffrait d'angine depuis plusieurs années et c'est cette maladie qui l'aurait emporté à l'âge de 73 ans. Il occupait à sa mort la fonction de vicaire général intérimaire, par suite de la mort de Mgr Dontenwill, supérieur général. Depuis 1904, il était assistant du supérieur général représentant les provinces canadiennes à Rome.

Nazaire-Servule Dozois était né à Napierville, le 12 avril 1859, de Nazaire Dozois, cultivateur, et de Césarie Dutaud. Il fit ses études classiques au Collège de l'Assomption et ses études philosophiques au séminaire de Saint-Hyacinthe. En 1876, il entrait chez les Oblats de Marie-Immaculée à Lachine et y prononçait ses voeux en 1878. Mgr Duhamel l'ordonnait prêtre le 28 octobre 1881 à Ottawa. Il fut successivement professeur au collège d'Ottawa (1881-85), missionnaire à Maniwaki (1894-97), missionnaire à Mattawa (1892-94), envoyé à la maison de Hull (1894-97), à Québec (1897), supérieur à Mattawa (1897-1900), à Saint-Pierre de Montréal, procureur provincial (1900-1903), supérieur provincial (1903-1904), et depuis 1904 assistant du supérieur général à Rome.

Le défunt sera inhumé à Rome.

Les sessions de la Saskatchewan et de l'Alberta s'ouvriront le 4 février

Les gouvernements de l'Alberta et de la Saskatchewan ont annoncé que leurs législatures respectives se réuniraient le 4 février, le même jour que le parlement fédéral.

On ignore encore quand s'ouvrira la session du Manitoba.

Le congrès annuel de l'A.C.F.A. à la fin du mois

Le congrès annuel de l'Association canadienne-française de l'Alberta aura lieu à Edmonton les 27, 28 et 29 janvier. On a jugé bon de le tenir avant la convention des commissaires d'école de l'Alberta, qui aura lieu à Calgary les 3, 4 et 5 février.

Nouveau Feuilleton
PETITE ROSE
Par Claire de Ville

Une histoire charmante dont il se dégage un parfum de jeunesse, des pages captivantes où rayonne le charme de la simplicité, des jours de joies, de peines, de craintes et d'espérances, un coeur neuf, délicieux de franchise et de droiture, le secret lourd d'un amour sans espoir... puis, l'heure bienheureuse du bonheur de la "Petite Rose" enfin cueillie par celui à qui elle a donné son coeur.

Un roman d'une lecture attachante qui intéressera vivement nos lecteurs et lectrices.

Nouvelles Brèves

REGINA. — Dimanche soir, une forte tempête de neige a soufflé sur une vaste région de la portion centrale de la Saskatchewan, comprenant les districts de Régina, Moose Jaw, Swift Current, Qu'Appelle et Gravelbourg.

CALGARY. — Le gouvernement fédéral aidera les villes de l'Alberta à financer leur programme de travaux de secours aux chômeurs si le gouvernement provincial y consent, déclare M. Bennett.

REGINA. — On croit que l'un des principaux articles au programme de la prochaine session sera une redistribution des sièges électoraux.

VICTORIA. — D'après un ordre de l'hon. Johsha Hinchliffe, ministre de l'instruction publique, les élèves des écoles de la Colombie-Anglaise devront saluer le drapeau et chanter une strophe du "God Save the King".

TORONTO. — Des réductions dans le salaire des employés civils d'Ontario vont permettre au gouvernement de réaliser une économie de $200,000, durant les dix mois qu'elles vont être en vigueur.

MONTREAL. — M. Camillien Houde, maire de Montréal, et chef du parti conservateur québecois, a été assez gravement malade pendant quelques jours, mais il prend du mieux.

OTTAWA. — Afin d'augmenter la consommation du poisson chez les Canadiens, le ministère des pêcheries vient d'engager une experte en préparation de plats au poisson qui donnera des démonstrations à travers le pays.

MONTREAL. — Montréal sera la première ville au Canada et la quatrième en Amérique à fournir aux radiophiles l'agrément et l'instruction par télévision. On s'attend à ce qu'au début du mois prochain le poste CKAC irradie des programmes quotidiens réguliers.

MELBOURNE. — Des milliers d'Australiens ont salué la nouvelle année en couchant dehors... à cause de la chaleur.

PARIS. — Le consul général italien Giuseppe Gentile a été blessé par un étudiant italien qui a fait feu sur lui alors qu'il descendait de son auto pour entrer au consulat.

LONDRES. — Le chômage diminue en Grande-Bretagne. Les chiffres officiels indiquent qu'il y avait 2,506,719 chômeurs le 21 décembre, soit 65,883 de moins que la semaine précédente.

MOSCOU. — La région de Moscou enregistre une élévation de température exceptionnelle. La neige fond rapidement.

LONDRES. — M. Neville Chamberlain, chancelier de l'échiquier, et sir John Simon, secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, seront les chefs de la délégation britannique à la conférence des réparations qui aura lieu à Lausanne.

MADRID. — L'ex-reine Victoria d'Espagne, bien que descendue du trône avec son mari, n'a pas abandonné ses habitudes de charité en Espagne même. Comme chaque année, elle a, le Jour de l'An, fait don de 1,000 capes et châles pour distribution par des organisations de charité.

LE MINISTRE DE LA GUERRE DE FRANCE MEURT

M. André Maginot succombe à une courte maladie, à l'âge de 54 ans — Un ministre populaire

Paris. — M. André Maginot, ministre de la guerre dans le cabinet français, est décédé jeudi matin, à la clinique où il subissait un traitement pour la typhoïde. La mort est venue soudainement vers les deux heures. La maladie était grave, mais le malade commençait à prendre du mieux et sa robuste constitution promettait de reprendre le dessus. Il était âgé de 54 ans.

André Maginot était un vétéran de la grande guerre, un vétéran qui en avait gardé des marques, lorsqu'il devint ministre de la guerre. Mesurant ses six pieds, il boitait légèrement à la suite d'une balle qu'il avait reçue dans la cuisse à Verdun et il ne nourrissait pas des sentiments bien tendres à l'égard des Allemands.

Il était plutôt jeune pour un homme politique français et il s'était mis en vedette après la guerre. Il avait été sous-secrétaire au ministère de la guerre en 1913, mais pour quelques mois seulement. Il fit son service comme simple soldat dans l'armée française pendant la guerre et il avait été promu pour sa bravoure lorsqu'il fut grièvement blessé.

Il fut nommé ministre de la guerre en 1922 par M. Raymond Poincaré, après avoir été ministre des pensions. On lui attribue une bonne part du mérite du développement des fortifications à la frontière française. Il avait été décoré de la Légion d'Honneur, de la Médaille militaire et de la Croix de Guerre. Il encouragea beaucoup la pratique des sports à l'armée. M. Maginot était parisien de naissance.

Deux trappeurs sont trouvés morts dans leur camp

Fort Résolution, Territoire du Nord-Ouest. — Jan Olsen et Emile Bode, deux trappeurs, ont été trouvés morts dans leur camp sur la rivière Thelon, à proximité de Granite Falls, à 150 milles à l'est de Fort Reliance, par un autre trappeur du nom de Clark Croft. Ce dernier chargea les Indiens de faire savoir cette nouvelle au détachement de la Police Montée à Fort Reliance.

Les deux trappeurs Olsen et Bode étaient partis en mars 1930 pour les territoires de chasse d'animaux à fourrure avec des vivres et des provisions pour environ deux ans. Ils ne sont pas morts de faim ou de privations, car l'on retrouva des vivres en abondance dans leur cache, ainsi que des vêtements et des armes dans le camp qu'ils occupaient.

Ils semblent être morts depuis environ un an déjà, mais on se perd en conjectures sur la cause de leur décès. La Police Montée canadienne fera une enquête à ce sujet.

Le mouvement des grains à Vancouver

Vancouver. — Les nombreux vaisseaux chargés de grain qui ont quitté le port de Vancouver au cours de la dernière semaine ont grandement contribué à diminuer la quantité de grain en emmagasinage dans les élévateurs de la côte du Pacifique, annonce M. T.-P. White, surintendant du service des wagons du Canadien National. Vingt-quatre navires ont quitté Vancouver au cours de la semaine dernière avec approximativement 4,034,000 boisseaux de grain. Il reste en emmagasinage dans les élévateurs de Vancouver 12,951,000 boisseaux de grain contre 14,612,000 le 17 décembre, alors que 4,067 wagons chargés de grain ont été déchargés dans les élévateurs de la Côte du Pacifique. Plus de 52.47 pour cent de ces wagons ont voyagé par les lignes du Canadien National.

Pie XI décore Victor-Emmanuel

Cité Vaticane. — Le Pape, par l'intermédiaire de son nonce en Italie, Mgr Borgogini Duca, vient de conférer l'Ordre Suprême du Christ au roi Victor-Emmanuel et au prince héritier Humbert. Cet ordre est la plus haute des décorations papales. Il ne compte qu'une douzaine de titulaires, princes pour la plupart.

Menace d'une grève des tramways à Winnipeg

La situation est très tendue depuis quelques jours entre la Winnipeg Electric et ses employés. Ces derniers refusent d'accepter une diminution de 10% dans les salaires et la grève semble inévitable. Entre temps, on étudie à l'hôtel de ville, l'offre d'achat du réseau des tramways pour $25,000,000, mais on n'en est arrivé à aucune conclusion.

LA DEMISSION DE M. BRIAND EST OFFICIELLE

M. Laval veut garder le vieux diplomate dans son cabinet comme ministre d'Etat

Paris. — Malade et soucieux, M. Aristide Briand a demandé vendredi à M. Pierre Laval, premier ministre de France, de se choisir un nouveau ministre des Affaires étrangères.

Vieilli et voûté, celui qui a présidé à la reconstruction de la France, au temps de guerre, a déclaré qu'il considère de son devoir, pour une raison de santé, de remettre le portefeuille qu'il a tenu durant sept années, entre les mains de M. Laval.

Cette nouvelle s'accréditait d'abord dans le public sous la forme d'une note semi-officielle, mais elle a été confirmée plus tard par le Quai d'Orsay.

"On tient pour assuré, disait la note, que M. Briand, en raison de sa santé douteuse, a déclaré au premier ministre qu'il considérait de son devoir de lui remettre le ministère des affaires étrangères afin qu'un autre le remplaçât à ce poste."

Survenant en pleine crise ministérielle, le geste de M. Briand prend une importance accrue.

M. Laval n'a pas encore officiellement répondu, mais tout semble indiquer que le premier ministre ne voudra pas se séparer de celui qui l'a initié à la vie politique, et qu'il insistera pour que M. Briand demeure dans le cabinet, comme ministre d'Etat.

Ce compromis permettrait à "l'apôtre de la paix" de représenter la France à la Société des Nations dès que sa santé le lui permettrait. On sait qu'en plus de ses fonctions de ministre des Affaires étrangères, M. Briand était le délégué permanent de la France auprès de la Société des Nations.

A plusieurs reprises, dit-on, M. Briand a déclaré être prêt à démissionner, notamment après qu'il eût été défait en mai dernier, lors des élections pour la présidence.

S. E. Mgr Villeneuve

Québec. — L'"Action Catholique" publie la note suivante:

"Nous sommes autorisés à annoncer que Son Excellence Monseigneur Rodrigue Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, ne quittera pas Gravelbourg pour Ottawa le 20 janvier courant, comme certains journaux l'ont déjà annoncé. Il ne quittera cet endroit que pour se rendre directement à Québec lors des cérémonies de son intronisation."

Nous apprenons d'autre part que Mgr Laflamme, vicaire capitulaire de Québec, est allé rendre visite à S. E. Mgr Villeneuve et a discuté avec lui le programme de son intronisation sur le siège de Québec.

L'arrestation de Gandhi est-elle légale?

Bombay, Inde. — On projette de soumettre aux tribunaux la question de la légalité de l'arrestation du chef nationaliste Gandhi. Des avocats nationalistes ont annoncé qu'ils demanderont un mandat d'habeas pour qu'un tribunal supérieur juge de l'arrestation de Gandhi, effectuée en vertu d'une loi de 1827. Ces avocats sont d'avis qu'il n'est pas possible de retenir Gandhi en prison indéfiniment en vertu de cette loi qu'ils estiment surannée et vague. Gandhi, qui a été admis au barreau de Londres il y a quelques années, plaiderait pour lui-même s'il était traduit devant un tribunal.

Le prisonnier bénéficie d'une grande considération, à Yeroda. On lui permet de se promener au soleil dans la vaste cour de la prison, de coucher en plein air. Il se lève à 4 heures, prie, puis se promène dans la cour, en compagnie d'un ex-soldat britannique.

M. LAVAL SONGE AU REMANIEMENT DE SON CABINET

Il voudrait avoir l'appui de tous les partis pour les grandes conférences prochaines

Paris. — Le premier ministre Laval paraît résolu à tenter la formation d'un gouvernement d'union nationale, semblable à celui du temps de la guerre, afin d'avoir l'appui de tous les partis pour soutenir la cause de la France à la conférence des réparations internationales et à la conférence du désarmement. Cela appert d'une note semi-officielle, dans laquelle il était question de la santé du ministre des affaires étrangères Briand. Cette note laissait entendre que M. Briand quittera probablement sous peu le ministère des affaires étrangères.

M. Briand

Une seconde note semi-officielle annonçait que si, par suite de son état de santé, M. Briand ne pouvait plus exercer les fonctions de ministre des affaires étrangères, M. Laval lui demanderait de demeurer dans le cabinet à titre de ministre d'Etat — c'est-à-dire de ministre sans portefeuille. Et la note ajoutait que de la sorte "l'éminent homme d'Etat pourrait apporter l'aide de sa grande expérience dans les délibérations gouvernementales".

La première note faisait remarquer que les négociations en perspective exigeront un surcroît d'efforts "qu'il serait peut-être imprudent d'imposer à l'éminent homme d'Etat qui, depuis tant d'années, s'est chargé de l'écrasante tâche de diriger la politique étrangère de la France."

Remaniement

Le reste de la note indiquait que M. Laval ne cherche pas seulement à trouver un successeur à feu M. Maginot, ministre de la guerre, mais aussi à remplacer le ministre des affaires étrangères. Il annonçait que le premier ministre ne se contenterait pas simplement de remplacer M. Briand, mais soumettrait plutôt la démission du cabinet tout entier au président Doumergue — avec l'assurance, bien entendu, que le président le chargerait de la formation du nouveau cabinet.

La note ajoutait que M. Laval croit que dans les circonstances présentes les graves problèmes de la politique étrangère dominent la politique française.

La ville de Churchill ne sera pas ouverte au printemps

Une dépêche du Pas dit qu'il est maintenant certain que le gouvernement provincial n'a pas l'intention d'ouvrir la ville de Churchill au public le printemps prochain.

La dépêche ajoute que le public ne sera pas admis à Churchill tant que les travaux du port ne seront pas terminés, c'est-à-dire pas avant le printemps de 1933.

L'hon. D.-G. McKenzie, ministre provincial des terres et des ressources naturelles, a refusé de confirmer ce rapport.

Sauvetage original

Un fillette de 4 ans, la petite Lorraine Cloutier, a sauvé la vie de son père en osant lui tirer les cheveux tandis qu'il dormait. Le père, Val Cloutier, et la fillette étaient seuls dans la maison à ce moment-là, et le feu prit dans le placard au linge de la chambre où l'homme dormait. Criant et lui tirant les cheveux, la petite parvint à réveiller son père, et tous deux purent sortir à temps de la maison en feu.

Funérailles du général Pau

Paris. — Jeudi, anniversaire des funérailles du maréchal Joffre, la France a rendu un suprême hommage au général Pau, vétéran de 1870 et de la Grande Guerre, décédé le 2 janvier. Les restes ont été inhumés aux Invalides. Parmi ceux qui assistaient aux funérailles, on reconnaissait les maréchaux Pétain et Franchet d'Esperey, et le général Weygand.

NIJNI-NOVGOROD (Russie). — Une nouvelle usine Ford, établie par des ingénieurs américains, la plus considérable du genre en Europe, a été ouverte ici. Elle pourra produire 140,000 voitures par année.

JOUR DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION

Haywood

Percepteurs: MM. Adrien Balez, Adrien Rey et Ernest Gautron.

$5.00: M. l'abbé E. Lavoie.

2.00: E.-A. Bazin.

1.00: E. Morisseau, P. Delleu, M. Fay, A. Balez, A. Rey, M.-A. Dagesse, J. Gautron, A. Picton, J. Dheilly, P. de Rocquigny, A. Perrault, G. Bernard, M. Fay; Miles Blanche Perras et Jeanne Huitric.

75 sous: A. Groleau.

50 sous: M. Picton, E.-O. Gautron, F. Richard, E. Dheilly, J. Balez, G. Rouque, M. Viallet, H.-F. Vaillant, J. Tougas, E. Dagesse, J.-B. Balez, A. Gautron, Aug. Fay; Mme D.-A. Hébert; Mlle Eva Girouard.

30 sous: C. Dubé.

25 sous: J. Gaden, E. Perrault, O. Esnault, J. Ritchot, A. Perrault, E. Desautels; Mme F. Gautron.

10 sous: A. Lepayre.

Total: $32.20.

Somerset

Percepteurs: MM. C.-E. Champagne, R.-A. Decosse, W. Decosse, D. Girouard, H. Nadeau, A. Lafrenière, P. Parent et O. Rondeau.

$2.00: M. l'abbé Senez; R.-A. Decosse. Dr H. Guyot.

$1.00: C. Belleville, B.-J. Benoiton, Edgar Bessette, H. Bessette, Ph. Boyer, C.-E. Champagne, L.-H. Compain, O. Decosse, W. Decosse, F. Dufresne, Ulric Dupras, Jean Garneau, Fred Gilbert, D. Girouard, Louis Girouard, U. Lemieux, Alex. Lafrenière, P. Lafrenière, Alex. Tremblay.

75 sous: Louis Laporte.

50 sous: Alph. Arnould, L. Belleville, R. Bessette, Cyp. Girouard, I. Labossière, G. Vielfaure, E.-A. Rouire, O. Rondeau, Ed. Rheault, J. Rheault, Pierre Parent, H. Nadeau, G. Nadeau, Zénon Landry, Exide Landry; Mme J.-A. Decosse; Miles Anna Fraser et Joséphine Krawczynska.

25 sous: P. Cusson, Chas Labossière, P. Payette, J.-B. Potvin, W. Potvin.

Total: $36.00.

Sainte-Geneviève

$3.25: M. l'abbé Pierre Picton.

$1.00: F. Duhamel, H. Bohémier, Th. Gauthier.

50 sous: N. Saltel, L. Saltel, A. Goyet, H. Gauthier.

25 sous: Ad. Goyet, H. Legal, S. Desrosiers, Paul Morin, Ferd. Fiola, Alc. Saint-Laurent, Th. Doure.

Total: $10.00.

Elie

Percepteur: M. l'abbé Hogue.

$2.00: M. l'abbé L.-H. Hogue.

$1.00: Jos. Bernardin, Wm Burke, Ulric Beaudry, Hector Désilets.

50 sous: Jos. Girard, Jos. Bouchard, E. Charbonneau, Jos. Barrette, Edwin Aquin, Maxime Allaire, Didier Tremblay.

25 sous: A.-D. Bernardin, Magloire Bernardin.

Total: $10.00.

Aubigny

Perception supplémentaire

$2.00: Stanislas Bédard.

McCreary

Percepteur: M. Robert Doucette.

$2.00: Mme J.-H. Champagne; Mlle Kathleen O'Neil; Robert Doucette.

$1.00: M. l'abbé Dansereau.

75 sous: Pierre Jackson.

50 sous: W. Lacharité, M. Lesage, H. Morin, Albert Ledoux, W. Caumartin, M. Barré, N. Fortin.

45 sous: E. Bouchard.

25 sous: J. Ledoux, U. Bonin, M. Plante, E. Lacharité, P. Ledoux, E. Longtin.

Total: $13.20.

Saint-Norbert

Percepteurs: MM. E. Trottier, F. Champagne, U. Campeau, G. Tellier, Luc Campeau, Emery Blais.

$14.15: M. l'abbé Deslandes, curé.

$5.00: M. l'abbé Chamberland; RR. SS. Grises.

$3.00: RR. PP. Trappistes.

$2.00: J.-N. Lord, J.-B. Houde, H.-D. de Moissac, John Kenny, Emery Blais.

$1.00: Anonyme, J. Hamelin, Dr Gendreau, J.-A.-N. Leclaire, Ed. Dufort, Z. Laporte, L. Gasse, J.-N. Landry, J.-A. Ritchot, Art. Delorme, S. Carrière, E. Trottier, J.-E. Trottier, H. Gousseau, H. Debleu, V. Verscheure, O. Bonin, J. Champagne, H. Lévesque; Miles Y. Campeau, Arthémise Balez, T. Trottier, A. Cadieux; Isaie Ritchot.

50 sous: A.-J.-B. Lord, J.-E. Delisle, Art. Guertin, J. Frankowski, J. Chaussé, Arl. Grandmont, N. Verrault, J.-P. Kenny, A. Moreau, Anonyme, Alp. Champagne, Rap. Champagne, G. Bohémier, A. Vedel, U. Campeau, G. Cloutier, H. Godin, G. Kenny, M. Leclair; RR. SS. de la Miséricorde; Mme Eug. Cadieux; Moise Brabant.

30 sous: William Campeau, Joseph Carrière, C. Seewald, Arthur Carrière.

25 sous: Ern. Landry, J.-L. Tellier, J.-B. Lamoureux, Ed. Charette, Sal. Hamelin, N.-D. McDougall, Arm. Champagne, Art. Chartrand, L. Désarméniens, A. Curtas, Ad. Landry, Ed. Perreault, Jules Ragot, Jos. Bohémier, A. Perreault, Aimé Dambly, S. Marchand, A. Gilain, C. Vergnano, L. Van Eslander, J. Leclair, Thomas Saint-Jean, Charles Véry; Mmes Mary Frankowski, M.-A. Girard; W. William, A.-E. Cadotte, A. Pilon, F. Carrière, J. Normand, Armand Champagne.

10 sous: M. Messé.

Total: $81.25.

Notre-Dame-de-Lourdes

Percepteurs: MM. L. Fouasse, V. Robitaille, Em. Bibault, A. Bélanger, F. Lesage, P. Meyer, P. Bazin, Max. Durand, V. Gilbert-Collet, Jean Comte, F. Roch, P. Charrière, Jean Durand J.-L. Le Gourriérec, J.-B. Bazinet, Ch. Augert, J.-B. Comte, P. Monchamp, J.-P. Rozière, S. Rossier.

$5.00: R. P. Antoine.

$3.00: RR. SS. des Cinq Plaies.

$2.00: Dr Galliot, R. Mineau, X. Delaquis, P. Bazin; Mlle A. Fraser.

$1.00: M. Desrosiers, J. Roch, M. Durand, F. Roch, V. Muller, Jos. Comte, Jean Comte, G. Jamault, Jos. Bosc, J.-B. Vuiguier, L. Bazin, M. Clément, H. Bruyère, A. Jamault, V. Robitaille, Louis Fouasse, Aug. Comte, Ch. Augert, Jos. Desroche, J. Durand, Eug. Gaultier, L. Delaquis, P. Charrière; Miles A. Savoie, Alb. Faucher.

75 sous: Aug. Bosc, S. Rossier, J.-M. Bazin.

50 sous: Eug. Chanel, P. Bérard, G. Lesage, P. Pantel, C. Lesage, M. Charrière, V. Bin, J. Lemoullec, A. Sauteur, E. Toffaine, J.-B. Bazinet, R. Joberty, J.-B. Préjet, Jos. Robitaille, C. Préjet, J. Delaquis, P. Meyer; Mme Vve Gaspoz; Jos. Théroux, E. Daudet, J. Moreau, Y. Le Néal; Mlle Côté; Mme Vve Leverrier; N. Lamoureux, R. Bosc, H. Espenel, M. Le Gourriérec, J. Kolly, R. Lafrenière, G. Vigier, Julien Fouasse, L. Jamault, E. Jarnouin, E. Bibault, J. Lejeune, D. Roch, L. Kolly A. Bélanger, P. Lesage, G. Ragot, F. Lesage, P. Delaquis; Mme Vve E. Durand; L. Fouasse, Jos. Préjet, F. Fouasse, J.-B. Comte, V. Deshayes, P. Bosc, F. Lageat, Y. Guillemin, L. Chabbert, Y. Le Gourriérec, J. Augert, H. Wanlin, Y. Dondo, J. Tirard, L. Moreau, A. Billoud, J.-M. Le Texier, H. Pilloud, Maurice Avanthay.

45 sous: J. Le Gourriérec, J. Pélissier.

30 sous: Eug. Moniot, Paul Delaquis, R. Mary.

25 sous: J.-B. Pantel, Ant. Badiou, Aug. Badiou, P. Magne, P. Monchamp, Jos. Pilloud, Aug. Chaperon, M. Avanthay, P. Fries; Mme Vve Fradin; L. Chabauty; Mme Vve H. Gaboriau, L. Brisson, Alb. Brisson, P. Fauchère, L. Dacquay, John Brick, J. Tinguely, C. Pelé, N. Lafrenière, Raph. Bosc; Mlle J. Lafrenière; O. Gour, J.-B. Hébrard, Pierre Pilloud, Léon Mazué, L. Sauteur, J. Jamault, J. Brick, Ant. Monchamp, Et. Durand, Ed. Roch, M. Ragot, C. Weicker; Mme Vve Chabbert; J. Le Néal, S. Badiou, J. Paulhus, Ap. Deillon, E. Simon; Mlle E. Aussant; G. Martineau, Ed. Martineau, P. Durand, R. Ricard, D. Tranq, Aug. Tranq, H. Davy, P. Ronceray, J. Mabon, P. Mérel, L. Dacquay, E. Chabbert, J.-B. Desroche, J. Deshayes, A. Despins, M. Libbrecht.

15 sous: Ph. Avanthay.

10 sous: M. Lancelot, P. Avanthay; Mlle Weicker; Mme Vve Bouzerans; Miles Gelley.

Total: $93.45.

Fannystelle

Percepteurs: MM. J.-E. Guyot, Ben. Arnal et Achille Morissette.

$5.00: M. l'abbé S. Caron; les RR. SS. Oblates.

$2.00: Odilon Arnal, Alfred Hamel.

$1.00: Etienne Poitras, Hector Guilbault, Robert Bourque; Mme Vve Guilbault, Oscar Cyrenne, Georges Ménard, Marcel Arnal.

75 sous: Amédée Morissette.

50 sous: Ovide Bourque, Charlemagne Piché, Ben Arnal, Almir Arnal, Henri Arnal, Eud. Dureault, Eug. Dureault, Eug. Painchaud, G. Piché, R. Charbonneau, Eug. Côté, Ovide Dureault; Mme A. Régis.

25 sous: Albert Piché, Achille Morissette, G.-A. Godin, Eloi Cyrenne, Henri Provencher, Adolphe Piché, Elphège Lavigne, Tobie Lespérance, Alex. Lavigne, Armand Dureault; Mme H. Meilleur.

Total: $31.00.

LONDRES. — Le comte Jellicoe, le fameux amiral, doit démissionner comme président de la "British Empire Service League", à cause de son état de santé. Il occupait ce poste depuis trois ans.

EN RUSSIE

Depuis longtemps, on prédit la chute du bolchevisme en Russie; mais le régime soviétique tient toujours.

Ce régime semble même attirer certains étrangers. Effectivement, ceux-ci se rendent en Russie. Des guides aimables les promènent inlassablement à travers les villes et les centres industriels.

Après avoir regardé et interrogé, ces visiteurs reviennent avec un reportage, sensationnel naturellement. On constate malheureusement, que ces études ont une tendance inquiétante. A part quelques-unes, ces enquêtes actuelles sont menées par leurs auteurs avec une faveur préconçue pour les Soviets. C'est visible.

On nous vante la souplesse et la robustesse des jeunes corps. Ce que voyant, "on ne doute plus de l'avenir de ce peuple... Ce peuple a tout pour lui... Sa vigueur et sa vitalité pourront surmonter tous les obstacles".

On étale à nos yeux de splendides photographies. Qu'il s'agisse des enfants, des paysans, des techniciens, des commissaires et des ouvriers, c'est le sourire perpétuel, le bonheur parfait!...

Mais ce n'est qu'un côté de la réalité.

A-t-on perdu le souvenir de ces hordes d'enfants abandonnés, mourant de faim, révoltés, qui furent la honte de l'année 1927-1928?

A-t-on oublié les horribles massacres des intellectuels exécutés sur l'ordre du Comité exécutif?

On ne dit rien, ou presque, des malheureux qui périssent au fond des geôles ou dans les travaux forcés de la Sibérie.

Il faut donc se tenir en garde contre les louanges par trop excessives d'un régime qui n'a pour toute ambition que la destruction systématique de la civilisation du vieux monde.

Une chose est évidente, c'est que la Russie devient une réserve d'explosifs, une armée formidable.

Il existe un plan quinquennal dans l'ordre militaire comme dans l'ordre économique, et les militaires s'attachent tout spécialement à coordonner leur plan avec le plan général. Le développement des usines de guerre y est prévu, ainsi que le renforcement de l'armée.

Le territoire de l'Union Soviétique est partagé en trois régions, suivant leur plus ou moins grande vulnérabilité en cas d'attaques aériennes: la première est constituée par la région de Pétrograd et la Russie Blanche; la seconde par l'Ukraine; la troisième par les régions du Volga et de l'Oural. C'est dans la troisième région, mieux abritée, que se trouvent les usines de guerre.

L'industrie militaire doit pourvoir à l'approvisionnement d'une armée d'un million d'hommes, comportant des réserves de 5 à 6 millions. Il existe en U. R. S. S. 45 fabriques d'avions. En ce moment l'armée rouge possède 1,500 appareils plus 500 dans les écoles d'aviation de la réserve, et les usines sont en état d'en livrer de 300 à 400 par mois.

La coordination du plan militaire et du plan général est telle que, depuis 1928, aucune usine, aucune fabrique n'a pu être construite sans l'assentiment préalable du commissariat de la guerre.

Le Comité d'approvisionnement, récemment organisé, emmagasine le blé, le métal et autres denrées, en vue du cas de guerre.

La Russie est un danger et une menace pour la paix de l'Europe. Non contents de faire de la propagande chez eux, les Soviets veulent faire de la propagande communiste dans les pays capitalistes; à cet effet, une école de stratégie révolutionnaire a été ouverte à Moscou. Les fameux "stratèges" qui en sortiront s'emploieront de toutes leurs forces à préparer au "chambardement du grand soir".

Tenons-nous en garde contre ces propagandes, quelque forme qu'elles revêtent!

Martyrs modernes

Le 15 mai dernier, deux mille soldats de la troisième armée rouge chinoise prirent d'assaut — victoire facile! — le couvent franciscain de Las-Hokoo. Ils pillèrent et tuèrent.

Et ils emmenèrent avec eux l'évêque, Mgr Ricci, vicaire apostolique en Chine, et trois Pères Franciscains. L'Ordre de Saint-François négocia avec le commandant de l'armée communiste et parvint à acheter la liberté de l'évêque et de deux des Pères. Du troisième, on ne put rien savoir.

Après deux mois de captivité, emplis de démarches, la libération des deux Pères fut obtenue. Un mois plus tard, ils moururent épuisés par les souffrances subies.

Dans le même temps, Mgr Ricci fut délivré, lui aussi, et au prix le plus élevé. Les privations l'avaient réduit à un état pitoyable. Il ne pouvait plus se mouvoir.

Il vient de mourir.

Du quatrième "otage", le P. Lazzeri, on n'a jamais rien su — et l'on suppose, avec raison, qu'il est mort, lui aussi.

VOLUME XIX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 13 JANVIER 1932 NUMERO 33

"Etre quelqu'un, quelqu'un pour soi-même et sa famille, mais surtout pour l'honneur de la patrie.
ARTHUR BUIES.

LA LIBERTÉ

La Chine exceptée, le Canada est le pays du monde où il meurt le plus d'enfants.
Henri BOURASSA.

PIERRE GAULTIER DE VARENNES DE LA VERENDRYE (1685-1749)

Dans le but de commémorer le deuxième centenaire du début des voyages d'exploration de La Vérendrye, c'est une magnifique gravure du célèbre découvreur du Nord-Ouest qui orne le calendrier de la *Liberté* pour l'année 1932.

Pierre Gaultier de Varennes, sieur de La Vérendrye, naquit aux Trois-Rivières le 17 novembre 1685. Son père, René Gaultier, chevalier et sieur de Varennes, venu au Canada en qualité de lieutenant avec le régiment de Carignan, fut pendant vingt ans gouverneur des Trois-Rivières. Par sa mère, fille de Pierre Boucher, il appartenait à l'une des plus illustres familles de la Nouvelle-France.

A dix-neuf ans, le jeune La Vérendrye fait campagne en Nouvelle-Angleterre et à Terre-Neuve, puis il passe en France et guerroie dans les Flandres. A Malplaquet (11 septembre 1709), atteint de neuf blessures, il est laissé pour mort sur le champ de bataille. Sa valeureuse conduite lui vaut d'être cité à l'ordre du jour et promu au grade de lieutenant; mais, trop pauvre pour tenir le rang d'officier dans l'armée française, il se voit contraint de retourner au Canada comme simple enseigne.

Le 29 octobre 1712, La Vérendrye épousait Marie-Anne Dandonneau du Sablé. Ils eurent quatre fils qui héritèrent des qualités du père et devaient prendre part avec lui aux expéditions du Nord-Ouest.

* * *

Le 8 juin 1731, La Vérendrye partit de Montréal avec cinquante hommes et trois de ses fils. Le Père Mésaiger se joignit à eux comme aumônier de l'expédition. Ce premier voyage, qui devait se prolonger jusqu'en 1734, eut pour résultat l'érection du fort Saint-Pierre, sur le lac La Pluie (1731), du fort Saint-Charles, sur le lac des Bois (1732), du fort Maurepas (1734), à l'embouchure de la rivière Winnipeg.

Après un voyage à Montréal pour mettre ordre à ses affaires, La Vérendrye repart en 1735, accompagné cette fois du Père Aulneau, un autre Jésuite, et de son plus jeune fils. Il a la douleur de perdre coup sur coup ses deux lieutenants: son neveu, de la Jemmeraye, mort le 10 mai 1736, à la Fourche aux Roseaux (embouchure de la rivière Rouge) et son fils aîné, massacré par les Sioux avec le Père Aulneau et dix-neuf compagnons dans une île du lac des Bois.

Au cours d'un troisième voyage, La Vérendrye atteint, le 24 septembre 1738, l'endroit où se trouvent aujourd'hui Winnipeg et Saint-Boniface. Il remonte l'Assiniboine jusqu'à Portage-la-Prairie où il bâtit le fort la Reine, puis le fort Rouge, au confluent des deux rivières, et fait une visite triomphale aux Mandans du haut Missouri. Ses fils s'avancent encore plus à l'Ouest et se rendent jusqu'au pied des Montagnes Rocheuses.

Toujours en butte aux attaques des envieux, harcelé par ses créanciers qui le traînèrent devant les tribunaux, le hardi explorateur dut renoncer à son entreprise (1743). Ce n'est que peu de temps avant sa mort, survenue en 1749, que la Cour de France reconnut enfin l'injustice dont il était victime. Le roi lui accorda la croix de Saint-Louis et le grade de capitaine de marine. Il allait reprendre le chemin de l'Ouest, à la demande des autorités, quand il mourut (5 décembre 1749) à l'âge de 64 ans.

* * *

La Vérendrye mérite une place d'honneur parmi les plus illustres découvreurs du monde. Au milieu de difficultés et d'épreuves sans nombre, il montra une force d'âme qui semblait grandir en proportion des obstacles à surmonter. Homme de foi et de devoir, il n'avait en vue que le service de Dieu et de la France. Il ouvrit à la civilisation la moitié de notre continent sans verser une goutte de sang. Comme les Cris s'offraient à venger la mort de son fils et de ses compagnons massacrés par les Sioux, il repoussa énergiquement toute idée d'une guerre avec les sauvages.

* * *

Dès 1877, Mgr Taché avait fait des démarches pour édifier à Saint-Boniface un monument digne de la mémoire du découvreur de l'Ouest. L'idée était reprise en 1912 par la *Société Historique de Saint-Boniface*, qui ouvrait une souscription à cet effet. La guerre vint malheureusement tout interrompre, mais ce n'est que partie remise. Dès maintenant, plusieurs reconnaissances officielles attestent combien le nom de La Vérendrye est vénéré dans notre province. Sa statue orne la façade est du Parlement manitobain, faisant vis-à-vis à celle de lord Selkirk; un tumulus avec inscription en français, élevé à Portage-la-Prairie, perpétue le souvenir du célèbre fort la Reine et de son fondateur; une division électorale de la province et l'une des plus belles écoles de la ville de Winnipeg portent le nom du valeureux découvreur canadien-français.

Donatien FREMONT.

L'Académie française et les Oblats du Nord-Ouest

Paris. — A la séance publique annuelle de l'Académie française, tenue le 18 décembre, M. René Doumic, secrétaire perpétuel, a présenté son rapport décernant le prix de la Langue française, "pour reconnaître les services rendus au dehors à la Langue française", aux Soeurs de Saint-Joseph de l'Apparition, pour leurs oeuvres de Syrie, et aux Oblats de Marie Immaculée, pour leurs oeuvres du Nord-Ouest canadien.

Après avoir rendu hommage aux vaillantes religieuses, le secrétaire perpétuel de l'Académie ajouté:

"De l'Orient, passons au Cercle Arctique. Si jusque sur les côtes de l'Océan arctique résonnent les syllabes de notre langue, c'est encore à des religieux qu'on le doit, aux Pères Oblats de Marie. "Les missions des glaces polaires", ce seul titre en dit long sur les souffrances endurées par ces apôtres de la religion et de la patrie. Et c'est le consul de France dans l'Ouest canadien qui nous écrit: "J'ai dû constater qu'en dehors des activités du clergé et des missionnaires, il n'y existe pas une seule oeuvre française d'initiative laïque particulière. Toutes, elles ont été l'oeuvre de prêtres de notre race, parmi lesquels la place d'honneur revient aux Oblats."

Société Historique Métisse

Nous avons reçu de M. Guillaume Charette, secrétaire de la "Société Historique Métisse", une importante communication qui paraîtra dans le prochain numéro du journal.

De-ci de-là

Le R. P. Dozois, O.M.I.

Avec la mort du R. P. Dozois, premier assistant général de la Congrégation des Oblats à Rome, c'est le troisième deuil dans le haut personnel de cette communauté depuis cinq semaines.

Le R. P. Dozois était tenu dans une très haute estime par ses confrères et dans les milieux romains. Il suivait là-bas avec beaucoup d'attention les intérêts de son cher Canada.

Nous prions son frère, le R. P. J.-N. Dozois, et la Congrégation des Oblats si douloureusement éprouvée d'agréer l'hommage de nos respectueuses condoléances.

Le président de la République espagnole

Le 10 décembre, M. Zamora a été élu président de la jeune République espagnole par 362 voix sur 410 votants.

Ancien président du gouvernement provisoire, il avait démissionné à cause des articles anti-religieux de la Constitution. Or, en qualité de chef de l'Etat, il aura à les faire appliquer demain, à moins que cette Constitution soit révisée.

La "Nacien", journal monarchiste de Madrid, salue respectueusement le nouveau président, un homme qui a gardé intacte sa foi, "parce que son passé est propre et surtout parce qu'il représente la nation hors des frontières."

Les puces se meurent

Le professeur Enderlein, directeur du musée zoologique de Berlin, qui dépensait douze mille dollars par an pour ses recherches scientifiques sur les puces, pousse un cri d'alarme. La race tend à disparaitre, décimée par une vaste épidémie, du moins en Europe occidentale. En Orient, les stocks sont loin de s'épuiser, mais la spéculation s'en est mêlée, et les prix ont monté dans des proportions fantastiques... Et tous ces faits sont confirmés par le Dr Roubaud, de l'Institut Pasteur.

Ca vous a tout de même l'air d'une blague!...

Humeur macabre

Un avocat de Londres, qui est mort récemment, avait eu un jour la désagréable surprise d'apprendre sa mort par les journaux: un mauvais plaisant avait fait insérer une annonce de décès.

Le même jour, une entreprise de pompes funèbres téléphona pour offrir ses services et demanda si elle pouvait venir enlever le corps. Ce fut le "mort" lui-même qui répondit:

— Venez si vous voulez, dit-il. Vous n'avez qu'à vous guider d'après l'odeur.

Et comme l'employé des pompes funèbres, à l'autre bout du fil, manifestait une surprise indignée, déclarant que, dans des circonstances aussi sérieuses, on ne plaisantait pas d'habitude, l'autre répondit:

— Mais vous n'avez sans doute pas l'habitude non plus de vous entretenir par téléphone avec le cadavre!...

Le fermier, son âne et les billets de banque

"On dirait, n'est-ce pas? un titre de fable. Ce pourrait fort bien, d'ailleurs, en être une. Ecoutez plutôt. Un fermier des environs de Belragde raconte l'"Observer", se rend au marché de Plevna pour y vendre deux boeufs. Il fait affaire pour 16,000 levas et joyeux, s'en retourne monté sur son âne.

En cours de route l'envie le prend de compter son argent. Il descend de son âne, s'assied à terre, compte 15,000 billets, les pose près de lui et compte alors les pièces de monnaie.

Soudain, un bruit de mâchoire le fait se retourner — assez à temps pour voir disparaître la liasse de billets dans la bouche de son âne. Il se hâta de retourner à la ville, mais le vétérinaire fut impuissant à lui faire restituer sa fortune.

Manies d'écrivains

Tous les écrivains ont eu leurs manies. Rappelons que pour Ampère, Mistral et Catulle Mendès la marche était une nécessité. Richepin, avant de se mettre au travail, avait recours aux haltères et au trapèze. Chateaubriand, lorsqu'il dictait un article à un secrétaire, se promenait pieds nus sur le carreau froid de sa chambre. Théophile Gautier, Baudelaire et François Coppée ne pouvaient travailler qu'entourés de chats — comme Huysmans. Léon Cladet écrivait en sabots, avec ses chiens dans un grenier, et, pour trouver ses idées, il marchait par intervalles, accompagné de sa meute. Enfin, pendant qu'ils écrivaient: Alphonse Daudet souriait avec malice, Emile Zola parlait ses phrases tout haut; Edmond de Goncourt agitait ses lèvres comme s'il mangeait; Jules Lemaître caressait sa moustache de sa main gauche; M. Renan regardait la paume de sa main, comme pour y chercher l'inspiration; Henri de Bornier se grattait la tête; Emile Bergerat sifflait; Villiers de l'Isle-Adam dessinait entre chaque phrase, etc.

Un magnifique record missionnaire

Le diocèse de Strasbourg détient un magnifique record missionnaire. Outre Mgr Dreyer, délégué apostolique en Indo-Chine, il y a actuellement dans les Missions, 15 vicaires apostoliques et 12 préfets apostoliques originaires du diocèse (le diocèse avait déjà donné 12 vicaires et 7 préfets).

Parmi les missionnaires en activité, on compte 1,100 prêtres et Frères coadjuteurs et 350 religieuses. Enfin, en dix ans, de 1919 à 1929, Strasbourg a donné aux Missions 8,700,000 francs.

Dans ce diocèse, la population s'élève à 1,061,040 habitants, dont 835,275 catholiques. A côté de ses 1,164 prêtres séculiers, il y a sur son territoire des religieux de 46 Ordres ou Congrégations différents, 17 d'hommes et 29 de femmes, dont 8 Sociétés missionnaires.

C'est une des meilleures preuves de la vitalité de l'Eglise catholique.

Un jeune lord anglais se convertit

De temps en temps il est donné aux catholiques de se réjouir de belles conversions.

En Angleterre, Lord Clonmore, fils aîné du marquis de Wicklow et petit-fils du duc d'Abercon, vient de se convertir à la religion catholique. Agé de vingt-neuf ans, le jeune lord était jusqu'à présent vicaire dans une paroisse protestante, dans l'un des quartiers les plus pauvres de Londres.

Il y a un an ou deux, le Rév. Vernon Johnson, qui fut un des membres les plus éminents du clergé anglo-catholique, se convertissait au catholicisme. Cette conversion fit une grande sensation en Angleterre. L'heureux converti vient de recevoir la tonsure au Collège léonin de Rome.

FRANCE-ANGLETERRE

L'histoire et l'avenir de leur amitié

M. André Maurois est l'un des écrivains français d'aujourd'hui qui connaissent le mieux l'Angleterre. Il vient précisément de donner, à la "Revue des Vivants", une petite histoire des rapports sentimentaux de la France et de la Grande-Bretagne qui mérite d'être étudiée de près, en un moment où les relations entre les deux pays ont tendance à être envenimées par la crise financière et économique.

Le dix-neuvième siècle, observe M. Maurois, n'a pas été un siècle de grande intimité franco-anglaise. Mais, sous l'influence d'Edouard VII, les choses se sont beaucoup améliorées, si bien que la guerre de 1914 trouva les deux grands pays unis.

Après la guerre, des mouvements très curieux se produisent.

L'Anglais s'ennuie facilement et il est sensible au ridicule d'une attitude sentimentale qui n'est plus entièrement sincère. On l'avait fatigué, pendant la guerre, d'"entente cordiale", de "liens inoubliables", de "fraternité d'âme". Dès 1920, pour les jeunes hommes avides de nouveauté et affamés de paradoxes, l'éloge de l'Allemagne aux dépens de la France devenait un thème original.

Pour des raisons sportives, c'était aussi un thème populaire. Si bien que, très tôt, les Anglais n'ont plus compris que l'on ne se réconciliât point avec l'Allemagne, comme on tend la main aux vaincus d'un match sportif.

Autre cause d'éloignement entre les deux pays: les travaillistes, montant à l'assaut du pouvoir, devaient être tentés de faire campagne contre l'alliance française, pour laquelle tenaient leurs adversaires conservateurs.

A ces causes il faut ajouter que l'Angleterre a toujours été l'adversaire de la nation la plus forte du continent.

Pour toutes ces raisons dès que l'accélération du chômage, la chute des exportations, les retraits d'or et, enfin, la baisse de la livre inquiéteront l'Angleterre, ce sera un mouvement naturel que d'accuser la politique française.

Bien à tort, et M. Maurois va démontrer que les causes de la crise anglaise échappent entièrement à la volonté comme à l'action de la France.

Quelles sont donc, en effet, ces causes? En premier lieu, le sacrifice délibéré que l'Angleterre a consenti de son agriculture au dix-neuvième siècle. Pourtant, sur ce point, les avertissements ne lui ont pas manqué. Voici celui que donnait Disraeli en 1843:

"Je crois, disait-il, que la prépondérance des intérêts agricoles est essentielle à la sécurité du pays. J'attribue à cette prépondérance la stabilité de nos institutions; je soutiens cette prépondérance, non pour le bénéfice d'une classe, mais pour celui de la nation. Je me permettrai de rappeler à cette Chambre les mots d'un grand prince, mais particulièrement convenables en cette occasion, car ils sont ceux d'un prince des marchands, je veux dire de ce doge de Venise qui, regardant par les fenêtres de son palais adriatique le commerce du monde ancré sur sa langue, s'écria: "Cette Venise, sans terre ferme derrière elle, est un aigle qui n'a qu'une aile." Je souhaiterais voir notre prospérité nationale soutenue à la fois par une agriculture prospère et par un commerce universel."

La seconde cause de la crise anglaise, c'est la disparition d'un certain nombre de marchés extérieurs. La troisième, le maintien de la livre au pair qui a entraîné des salaires supérieurs à tous ceux de l'Europe; la quatrième, c'est la politique de l'indemnité de chômage. La cinquième, c'est la répugnance montrée par les Anglo-Saxons à appuyer les pactes de garantie qui, en contribuant à la tranquillité de l'Europe, eussent créé une situation favorable au commerce et aux affaires. La sixième, enfin, c'est la politique de prêts à l'Allemagne qu'ont suivie certains financiers anglais.

Si telles sont les causes profondes de la crise anglaise, peut-on sérieusement reprocher à la France d'être responsable de celle-ci? Il faudrait en finir avec deux légendes. L'une, c'est que la France draine volontairement l'or du monde. Il ne dépend pas toujours d'un pays d'accumuler de l'or. L'or, comme les capitaux, suit la confiance. En particulier l'Angleterre serait mal fondée à reprocher à la France de ne jamais aider les autres nations, alors qu'au premier appel la Banque de France est intervenue, sans conditions, au secours de la livre, et que même elle s'est montrée prête, après épuisement du premier crédit, à en accorder un second plus important.

M. Maurois cite, en dernier lieu, l'opinion d'un Anglais sage, M. C.-F. Melville. La voici:

"La situation serait loin d'être améliorée, si l'opinion publique britannique confondait le désir de sécurité des Français avec un napoléonisme conquérant. A mon avis, ce qu'il y a de plus nécessaire est d'éviter des récriminations mutuelles. Depuis quelque temps, on voit naître un véritable danger psychologique, une sorte de phobie émotionnelles des deux côtés. Certainement, des propos sentimentaux sur l'Entente Cordiale font plus de mal que de bien, en jetant devant les faits un brouillard protecteur de faux sentiments qui obscurcit les réalités. Mais il serait beaucoup plus dangereux encore de laisser se développer une renaissance d'antipathie émotive, comme celle qui existait au temps de Fachoda. A ce point de vue, parler ici d'isoler la France ne peut qu'encourager un chauvinisme politique et financier chez les Français eux-mêmes."

On ne peut mieux dire.

Deux cents déportés se sont évadés de la Guyanne

Port of Spain. — Deux cents déportés français, qui travaillaient dans un campement situé dans une forêt de la Guyane française, se sont évadés.

Ayant entendu dire qu'une compagnie américaine avait commencé des travaux en vue de la construction d'un tronçon ferroviaire dans la Guyane hollandaise, les 200 déportés, après de longues journées de marche à travers la jungle et les marais, et au cours desquelles ils eurent à affronter toutes sortes de périls, atteignirent un village où ils apprirent qu'ils avaient été trompés et qu'il n'était nullement question de construire une voie ferrée dans la région indiquée.

La plus grande partie des évadés s'est mise à la disposition des autorités hollandaises. Les autres ont repris le pénible chemin du retour.

Livres à lire

Rose Beaulieu, Canadienne

par VICTOR FORBIN

Editions Baudinière, Paris, 12 fr.

Encore un livre qui parle de notre pays! Il s'agit, cette fois, d'un roman de M. Victor Forbin, qui visita l'Ouest avec l'un des voyages de Liaison française.

"Rose Beaulieu, Canadienne" est le récit d'une aventure assez extraordinaire qui a pour héroïne une Canadienne française de l'Ouest. L'action se déroule tour à tour à Jasper, à Edmonton, à Montréal, à Paris, à Brouage, à Lebret, et chacun de ces théâtres représente une étape dans la lutte que livre cette femme pour rester fidèle aux traditions de la race.

Un jeune ingénieur français, Pierre Leuville, fait la connaissance, à Jasper Lodge, de Mme Lemieux en qui il découvre une voix merveilleuse et un rare talent musical. Celle-ci ne demanderait pas mieux que de se consacrer à l'art lyrique; mais son mari est un gros négociant en fourrures, beaucoup plus âgé qu'elle et d'une éducation rudimentaire, à qui ces choses-là ne disent rien. Grâce aux manoeuvres de l'impressario new-yorkais Harzberg, la jeune femme se fait entendre à Edmonton et y devient tout d'un coup célèbre. Le commerce de M. Lemieux profite si bien de cette gloire soudaine que son opposition cesse immédiatement. La renommée de la cantatrice s'étend jusqu'à Montréal où elle fait ses débuts sous son nom de jeune fille, Rose Beaulieu. Grisée par le succès et sans doute influencée par Pierre Leuville, qui assiste à son triomphe, elle décide de partir pour Paris.

En France, le charme simple de ses manières et sa voix incomparable lui conquièrent vite la sympathie et la notoriété. On prépare déjà ses débuts à l'Opéra. Entre temps, son amitié pour Pierre se transforme en un sentiment plus passionné: Les deux jeunes gens songent à se marier, mais il y a M. Lemieux... Un instant, ils se bercent de l'illusion que le premier mariage de Rose pourrait être annulé en cour de Rome...

Sur les entrefaites, la cantatrice est invitée à prendre part aux fêtes de Brouage, où une délégation de notabilités canadiennes vient inaugurer les travaux de restauration de la maison natale de Champlain. Brouage, c'est le lieu d'origine de ses ancêtres français. Il y avait un Beaulieu parmi les compagnons du futur fondateur de Québec. Cette nuit et cette journée passées dans l'évocation des aïeux, surtout les voix de ses compatriotes, — M. Alexandre Taschereau, le sénateur Pascal Poirier, le chanoine Georges Courchesne (aujourd'hui Mgr Courchesne), — réveillent sa conscience endormie et la ramènent au sens du devoir. "J'aime mon Canada par-dessus tout, dit-elle. Je l'aime tel qu'il est, avec ses grandeurs comme avec ses faiblesses, avec ses vertus comme avec ses préjugés, avec ses traditions comme avec ses espoirs. J'ai cru que je pouvais m'en détacher, je finissais par m'en convaincre; et il m'a reprise, oh! Pierre, corps et âme. Et je retourne à lui...". Ce sont là les pages les plus émouvantes du livre.

M. Lemieux mourut foudroyé par une congestion dix jours avant l'arrivée de la jeune femme à Edmonton. Celle-ci se retira à Lebret, son village natal, où elle voua sa fortune, sa santé, sa vie aux pauvres Indiens. Un soir de tempête, en portant secours à deux jeunes Sioux en danger, elle fut engloutie dans le lac Qu'Appelle...

Dans ce roman d'une grande simplicité d'intrigue, d'une lecture facile, M. Victor Forbin s'est efforcé de peindre l'âme canadienne, faite surtout d'attachement aux traditions, — et il y a réussi. Rose Beaulieu représente un beau type de Canadienne, — une autre Maria Chapdelaine, plus moderne, évoluant dans d'autres milieux, mais gardant les qualités essentielles de la race. — LE LISEUR.

UNE SOLIDE ENTREPRISE CANADIENNE

Un article du "Canada", de Montréal, en date du 17 décembre 1931

Depuis quelques années, les économistes ont coutume d'insister auprès des éducateurs pour que la jeunesse reçoive une préparation plus efficace, en vue de l'effort qu'elle est appelée à donner. Il est de première importance que nous possédions des commerçants, des industriels, des financiers. Il est plus important encore que l'on développe les vocations de ce genre.

Mais rien ne saurait remplacer le capital. Ce n'est que par un patient effort que la société l'accumule.

L'épargne est la base de la création de tout capital. L'assurance en est une des nombreuses formes, et peut être l'une des plus importantes, parce qu'elle a une portée non seulement économique, mais encore sociale.

Assurance sur la vie, sur la vieillesse, sur les accidents, sur l'incendie, de quelque sorte qu'elle soit, elle reste de toute première importance. Même si l'homme disparaît, son effort demeure, et c'est là le point important.

Le fait est tellement patent que personne ne le discute et qu'il est rare de trouver quelqu'un de non assuré. Seulement il faut savoir où placer son argent et il est du devoir de tout Canadien français de soutenir ses compatriotes dans cette grande lutte pour l'existence.

Aussi, l'encouragement de compagnies canadiennes constitue un pas vers l'indépendance économique tant recherchée.

Songe-t-on aux sommes énormes qui s'en vont par le canal de compagnies étrangères, qui sont drainées de la petite épargne. Ce sont des millions et des millions.

Parmi les compagnies canadiennes-françaises, il en est une, "La Sauvegarde", dont la solidité est bien connue. Elle mériterait d'être mieux soutenue encore. En une trentaine d'années, elle a su prendre une belle place dans la finance et elle se maintient en dépit de la crise, en raison de sa gestion très prudente. Ses assurances en vigueur dépassent largement les $30,000,000 et c'est près de $6,000,000 que cette compagnie a versés en primes à ses assurés depuis sa fondation. Ses réserves sont fortes, ses surplus considérables. La maison a continué de suivre le chemin tracé par ses fondateurs.

Le nombre des entreprises exclusivement canadiennes, dans tous les domaines de l'activité économique, est assez rare pour que chacun s'impose le devoir de les aider, de garantir leur vitalité. Dans le cas actuel, il ne s'agit pas de prêter son concours aux débuts d'une oeuvre, quelque louable qu'elle soit.

C'est à une affaire de tout premier ordre, éprouvée par des années de succès, qu'il est question de s'associer. A l'approche de la nouvelle année, quelle meilleure inspiration pourrait-on souhaiter à un père de famille que celle de protéger sa famille au moyen de l'assurance-vie?

Et quel meilleur conseil pourrait-on donner à celui qui veut faire acte de patriotisme éclairé et profitable que d'appeler chez lui un représentant de "La Sauvgarde", compagnie canadienne avant tout, restée fidèle aux traditions de ceux qui l'ont créée?

SAINT-BONIFACE

A l'archevêché

S. E. Mgr Béliveau a reçu les dames de la paroisse à l'issue de la grand'messe le jour de l'Epiphanie. Son Excellence a essayé de se rendre à Letellier, lundi matin, pour assister au service anniversaire de M. l'abbé Jutras. La tempête a forcé l'automobile à rebrousser chemin.

De passage à l'archevêché, Mgr Maillard, prélat bien connu de la Saskatchewan, curé de la cathédrale de Gravelbourg. Mgr Maillard arrive de France où il a passé plusieurs mois à se reposer au sein de sa famille. Il retourne à Gravelbourg et assistera au départ de S. E. Mgr Villeneuve.

Mgr Jubinville, P.A., V.G., est allé assister au service anniversaire de M. l'abbé Jutras, à Letellier.

A l'hôtel de ville

Le conseil de ville, à sa réunion d'inauguration pour l'année nouvelle, a nommé les comités suivants:

Finances — Président, M. C.-A. Murchison; membres: MM. Leslie, d'Eschambault, Van Belleghem et Van Eslander.

Travaux publics — Président, M. Geo. McLean; membres: MM. Hansford, d'Eschambault, Suarez et Pirotton.

Eau et lumière — Président, M. Pirotton; membres: MM. Murchison, Hansford, Van Belleghem et d'Eschambault.

Commission de police — MM. Vaneslander, Murchison, Suffield, ainsi que son honneur le Maire et M. le juge L.-P. Roy.

Secours — Président, M. Pirotton; membres: MM. Suarez, Mathieu, MacLean et Leslie.

Propriétés municipales — Président, M. Van Belleghem; membres: MM. d'Eschambault, MacLean, Vaneslander et Leslie.

Industries — Président, M. d'Eschambault; membres: MM. MacLean, Van Belleghem, Pirotton et Hansford.

Pont Provencher — MM. MacLean et Pirotton, ainsi que son honneur le Maire.

Parcs et divisions de la ville — Président, M. Murchison; membres: MM. Leslie, d'Eschambault, Suarez et Vaneslander.

Pont Norwood — Président, M. Murchison; membres: MM. MacLean, Pirotton, Hansford et Suarez.

Pension des mères — Président, M. Vaneslander; membres: MM. Suarez, Leslie, Dowse, Carson, Mme Lévêque et M. Allan.

Fonds d'amortissement — M. le juge Prud'homme, MM. Murchison et Briggs.

"Greater Winnipeg Water District" — Son honneur le Maire et M. Pirotton.

M. MacLean a été nommé pro-maire, et M. Mills assesseur de la ville.

Chevaliers de Colomb

La grande partie de cartes donnée par le Conseil Provencher à l'Institut Collégial Provencher au profit de ses oeuvres de charité, jeudi dernier, remporta un gros succès. Quatre cents personnes étaient présentes. Le Comité de divertissements, sous la présidence du Dr E.-J. Jarjour, en était l'organisateur et mérite de sincères félicitations.

Quatorze beaux prix, dons de MM. E.-J. Jarjour, L.-P. Gagnon, J.-A. Rhéaume, A.-B. Mousseau, E. Létienne, L. Millette, J. Thibault, J. Boily, Pelletier et Phaneuf, Pharmacie Préfontaine, Brathwaite's Ltd., Pharmacie Norbridge, Simmons Limited, St. Boniface Creamery, Breslauer et Warren, furent partagés entre les joueurs de brige et de whist.

La soirée se termina par un goûter et un programme de chant, danse de genre, et de prestidigitation, auquel prirent part Mlle Flavie Savoie, MM. N. Chevrier, J. Micelli, C. Johnson, M. Benoist et T. Van Russell.

Dans l'assistance, on remarquait M. le juge et Mme Roy, le Dr et Mme Jarjour, M. et Mme H. d'Eschambault, M. et Mme J. Mathieu, Dr et Mme Laurendeau, M. et Mme J.-A. Desjardins, M. et Mme J.-E. Perras, Dr et Mme Laberge, M. et Mme J.-A. Blain, M. et Mme L. Millette, M. et Mme H. Lacerte, M. et Mme A.-H. Côté, M. et Mme J.-E. Dumas, M. et Mme J.-A. Ferland, M. et Mme H. Germain, M. et Mme J. Lavoie, M. et Mme J.-A. Leduc, M. et Mme R. Pelletier, M. et Mme A.-E. Dionne, M. et Mme O. Marquis, M. et Mme D.-J. Léger, M. et Mme J.-A. Rhéaume, M. et Mme J.-A.-M. Rodrigue, M. et Mme E. Chaput, M. et Mme G. Taburet, M. et Mme V.-J. Guilbert, M. et Mme L. Casgrain, M. et Mme J.-C. Métail, M. et Mme J.-A. Cardin, M. et Mme J.-H. Baudry, M. et Mme D. Phaneuf, Dr et Mme Trudel, M. et Mme U. Phaneuf, M. et Mme A.-B. Mousseau, M. et Mme J.-H.-N. Léveillé, M. et Mme L. Tétreault, M. et Mme A.-A. De Cruyenaere, M. et Mme A. Monchamp, M. et Mme O. Pelletier, M. et Mme A. Bédard, M. et Mme J.-B. Rozière, M. et Mme L.-H. Gauthier, M. et Mme A. Michon, M. et Mme A. Paquin, M. et Mme A. Huot, M. et Mme W. Raymond, M. et Mme A.-G. Pétrin; Mmes E. Guilbault, J.-C. Davis, A. Lafrance, J.-B. Côté, S.-J. Dussault, L. Bétournay, J.-A. Lemay, H. Chevrier, E. Sumner, E. Couture, L. Roy, E. Guertin, J.-T. Dumouchel, J.-A. Gingras, H. Bédard, I.-J. Lavoie, V. Audette, J.-A. Hébert, O. Bourbonnais, J. Desautels; Mlles E. Roy, G. Bertrand, F. Chénier, M. Simon, A. Perrin, M. Tassé, A. Leclerc, M. Blanchette: MM. A.-J. Dostert, A.-J.-H. Dubuc, W.-H. Walsh, L.-A. Goyette, E.-J Dufresne, L.-P. Gagnon, E. Van Eslander, Dr P.-E. Laflèche, M. Gatien, H. Poulin, le Colonel Duhault, E. Prendergast, B. Léveillé, M. Benoist, G. Viel, A. Godon, E. Carrière, W. Hérie, P. Tétreault, J. Van Belleghem, A. Labelle (Montréal); Mgr Jubinville, R. P. J.-W. Vézina, O.M.I., M. l'abbé L. Senez.

• • •

La première assemblée régulière de l'année du Conseil Provencher aura lieu jeudi soir, le 14 courant.

• • •

La deuxième série de la ligue de quilles commencera le mercredi 13 courant, à 9 h. du soir, sur les allées du Saratoga.

Cercle Sainte-Elisabeth

Les dames du Cercle Sainte-Elisabeth se remettent activement à la besogne en préparant pour jeudi soir prochain, le 14, la première partie de cartes d'une deuxième série, au profit de son oeuvre. Elles y mettent tout leur coeur, encouragées qu'elles ont été toujours par le public de St-Boniface. Comme auparavant, ces soirées auront lieu dans le sous-sol de l'Académie Provencher. Nous osons donc compter sur une large assistance.

A. G.-RAYMOND,
Secrétaire.

PETITES NOTES

M. et Mme Georges Blanc et leurs deux enfants nous quittaient lundi dernier pour Montréal, où ils doivent demeurer. Avant leur départ, leurs nombreux amis ont tenu d'intéressantes réunions en leur honneur. M. Blanc a été promu à une brillante situation dans la Cie Metropolitan Life qu'il représente depuis dix ans.

• • •

La réunion mensuelle du Cercle Molière, qui devait avoir lieu le 16, est remise au 23 janvier.

• • •

M. Lucien Daoust, qui a été opéré pour l'appendicite le 2 janvier, est en bonne voie de rétablissement.

LA VIE AU COLLÈGE

La plupart de nos élèves nous sont revenus jeudi et vendredi dernier, bien reposés par leurs quinze jours de vacances. Il s'en trouve cependant toujours qui n'ont jamais assez de la mesure commune et qui cherchent des raisons de prolonger le séjour à la maison...

• • •

L'entrain est revenu au Collège avec les élèves. Les patinoires, bien entretenues pendant les vacances par une équipe de volontaires, ont reçu dès le premier jour ceux qui voulaient s'y ébattre. Et dimanche, trois parties de gouret étaient à l'affiche. L'équipe des Pères rencontrait d'abord un groupe d'excellents joueurs, dirigés par M. l'échevin Joseph Van Belleghem. La partie, fortement contestée dès le début, se termina par le résultat de 2 à 3 en faveur des visiteurs, grâce à l'amour fraternel du Père Van Belleghem, qui compta lui-même un point pour ses adversaires!

La seconde joute mettait aux prises quelques membres du Cercle La Vérendrye et l'équipe du Collège, dans une "partie d'exhibition", prélude des parties de ligue qui commenceront dimanche prochain. Car l'équipe du Collège fait maintenant partie de la ligue dite "Inter-A.C.J.C.", comprenant quatre équipes: Sacré-Coeur, Juniorat, La Vérendrye et Collège. Les joutes promettent d'être intéressantes quand les différentes équipes seront définitivement formées. La joute de dimanche fut intéressante dans les deux premières périodes. La troisième amena la déroute complète de La Vérendrye. Les points, qui étaient de 2 à 1 pour le Collège à la deuxième période, montèrent à la fin à 8 à 1. Les acéjistes, essoufflés, vieillis, épuisés, ne purent résister aux efforts toujours vigoureux des jeunes collégiens. Ils comptent se reprendre bientôt.

Baptêmes

Le 9 janvier — Marie-Blanche-Jeannette, née le 5, enfant de Bruno Brisebois et de Marie-Louise Daignault. Parrain et marraine: Joseph-Honorius Daignault et son épouse, née Georgina Beaupré.

Le 10 janvier — Jean-Louis, né le 3, enfant de Léon Laurence et de Dora Laurin. Parrain et marraine: Jean-Baptiste Laurin et son épouse, née Albina Desrosiers.

Le 10 janvier — Aline-Cécile-Marguerite-Lina, née le 8, enfant de Bernier Larivée et d'Elodie Guilbert. Parrain, Roméo Larivée; marraine, Cécile Guilbert.

Le 10 janvier — Joseph-Claude-Jules, né le 27 décembre, enfant de Jules-C. Turenne et d'Albertine Désautels. Parrain, Roland Turenne; marraine, Claire Turenne.

Le 10 janvier — Marie-Eléonore-Alice-Simone, née le 8, enfant de Daniel Lagimodière et de Marie Lagimodière. Parrain, Joseph-Charles Perrault; marraine, Germaine Ferland.

Sépulture

Le 4 janvier — Antoinette, enfant de William Hérie, décédée le 3, âgée d'un jour.

TRIBUNE LIBRE

Affaires municipales à Saint-Boniface

Le 6 janvier 1932.

Monsieur le Directeur,

Permettez-moi de venir continuer mon entretien au sujet de nos employés civiques. De tous les départements, celui de la Trésorerie est probablement le plus important. M. H.-D. de Moissac, notre trésorier, a depuis une trentaine d'années fait bonne figure dans le domaine municipal du Manitoba. Il est gradué de l'Université de Paris et a dévoué presque toute sa vie aux affaires municipales. Il y a huit ans, notre ville avait besoin des services d'un trésorier. M. de Moissac était alors le secrétaire-trésorier de la municipalité de Fort Garry. Les experts-vérificateurs qui avaient été chargés de faire une étude des finances et de la comptabilité de notre ville le recommandèrent au Conseil et la position lui fut offerte. Il est depuis notre trésorier, contrôleur, percepteur de taxes, inspecteur de l'hygiène et des licences; il est aussi contrôleur de la distribution de l'eau. Son personnel comprend un comptable, deux teneurs de livres, un caissier, une sténographe, un sous-commissaire-évaluateur, un opérateur de la machine "Elliott Fisher" (préposée à la confection des rôles, avis et comptes de taxes, etc.) et un sous-inspecteur de l'hygiène et des licences.

M. de Moissac dirige personnellement tous ces différents services. Il est tenu de renseigner et d'aider le Comité des Finances dans tout ce qui a trait à la direction générale des finances, recettes, déboursés, prévisions budgétaires, etc., et doit vérifier la caisse tous les jours, les pièces justificatives des déboursés et enfin traiter avec les contribuables et autres en ce qui se rapporte aux impôts et à leur perception. Il est aussi le trésorier du Fonds d'Amortissement. Il voit à la préparation et l'envoi des avis d'évaluation et de taxes, à leur perception, et de même pour les contributions de l'eau dont les consommateurs se chiffrent à plusieurs milliers; ces contributions sont perçues tous les trois mois. Le service de l'hygiène et des licences lui impose aussi beaucoup d'attention, inspections, émission de licences et perceptions de taux variés selon le genre d'affaires, etc., y compris les chiens.

De concert avec nos auditeurs, notre système de caisse et de comptabilité a été établi par lui. Ce système, aussi méthodique que précis, est à l'épreuve de toute malhonnêteté. Celui qui reçoit l'argent n'en fait pas les dépôts à la banque; les recettes sont automatiquement inscrites et vérifiées chaque jour. Celui qui est préposé à l'émission des chèques ne touche pas à l'argent et toutes transactions, soit de recettes ou de déboursés, sont contrôlées par au moins trois différents employés et finalement vérifiées par le comptable qui n'a rien à faire avec l'argent ou l'émission des chèques.

Il serait trop long d'énumérer même une partie des fonctions de chaque employé des départements dirigés par le trésorier, mais qu'il me suffise d'en donner une illustration particulière. Notre ville est devenue propriétaire d'une quantité considérable de propriétés à la suite de ventes pour taxes. Très peu se rendent compte de toute la somme de travail et de détails minutieux qui doivent précéder la vente et ce qui en résulte, soit dans les cas de rachats pour les propriétaires ou l'obtention des titres par la ville.

Quoique la crise économique que nous traversons leur impose nécessairement un surcroît considérable d'ouvrage, ces mêmes employés se sont fidèlement appliqués à y faire face en redoublant d'énergie et en travaillant fréquemment après les heures, afin d'éviter des dépenses additionnelles; de fait, cet état de choses, qui s'applique également à tous les services municipaux de notre ville, est accepté gracieusement par tous les employés.

Il y a neuf ans passés, M. D.-C. Russell était nommé électricien-inspecteur de la ville. A ses fonctions comme tel on y en ajouta d'autres peu de temps après. Comme électricien-inspecteur, il a la surveillance du service de l'éclairage des rues, l'inspection régulière et l'entretien du service d'appel pour les incendies. En hiver comme en été, en cas de tempête il doit être au poste 24 heures par jour et, s'il y a lieu, voir immédiatement aux réparations nécessaires, et même en cas d'incendies.

Il inspecte toutes les installations électriques pour fins de lumière, de chauffage ou de force motrice dans les demeures et les industries de notre ville, y compris l'usine de l'aqueduc, les ponts, etc.

Il est également inspecteur de la plomberie et des bâtisses. Il doit aussi faire l'inspection périodique de nos institutions publiques, écoles, églises, manufactures, etc.

Notre service de pompiers, qui n'est pas le moindre, est composé de 21 employés, dont un chef, quatre capitaines et seize pompiers. Ce service a toujours fait ses preuves d'efficacité et notre ville a droit de se réjouir de la réputation enviable qu'elle a acquise à juste titre dans ce domaine. Il n'est pas généralement connu que nos pompiers font une inspection trimestrielle pour les fins d'enrayer les causes d'incendie. En 1929, nos pompiers gagnaient le deuxième prix dans un concours de

(A suivre en huitième page)

Page Féminine

EN SILENCE

Les rêves les plus beaux sont ceux dont l'envolée
Ne peut porter le poids brutal des mots humains,
Ceux qu'on ne fixe pas aux rigides parchemins
Mais qui, lorsque notre âme en est trop accablée,
D'angoisse ou de langueur, nous font joindre les mains
En silence...

Les plus poignants espoirs sont ceux qui, même en rêve,
N'osent réaliser leur douloureux désir,
Ceux que les doigts tremblants n'ont jamais pu saisir
Mais qui, lorsqu'a passé l'illusion trop brève,
Forts d'être insoupçonnés, en nous savent mourir
En silence...

Les plus tristes douleurs sont les douleurs secrètes
Qui, des pleurs et des cris sachant l'inanité,
Le front voilé d'orgueil et de sérénité
Mais, le coeur déchiré de révoltes muettes,
Poursuivent leur chemin obscur et dévasté
En silence...

Les plus tendres amours sont ceux dont le mystère
Cache aux indifférents les chers émois qui font
S'anéantir deux coeurs dans l'extase sans fond,
Et dont l'élan de joie ardente et solitaire
Avec l'humble devoir coutumier se confond,
En silence...

Les coeurs les plus profonds sont ceux que tout délaisse
Ceux qu'Avril en chantant épanouit en vain,
Et dont nul n'a cherché le problème divin,
Sans implorer qui les ignore ou qui les blesse;
Les coeurs les plus profonds sont ceux qui vivent leur destin
En silence...

Lucienne GAULARD.

PORTRAIT D'ENFANT

Côo est une petite fille très intelligente et très avancée pour ses cinq ans. Fleur de septembre, elle est arrivée quand on n'osait plus l'espérer — et, tel un petit chat avisé, elle a mille tours dans son sac.

Comme elle est beaucoup au salon, elle profite de toutes les prérogatives que cet endroit lui confère, par exemple, quand il reste quelque liqueur, après le café, au fond des verres, elle aide la fille de service, derrière un fauteuil, à les nettoyer... avec sa langue. Lorsque sa mère ne la surveille pas, elle tourne subrepticement deux ou trois fois le commutateur? Quel sport délicieux! Et n'est-ce pas participer à la puissance créatrice, que de pouvoir faire jaillir la lumière à son gré?

Côo a du quant à soi: elle ne livre pas, au premier venu, ses joues roses et ses impressions, quelque vives qu'elles soient... Mais quand elle vous connaît, c'est pour la vie, vous devenez sa confidente, et vous êtes entourée d'une sollicitude toujours en éveil.

Devant ses incartades, sa mère est sans force. Au moment du délit, on voit une figure mutine et en face, un visage qui s'efforce à la sévérité, mais qui n'est que partage et hésitation. Sévira-t-on? Rira-t-on? On se base sur l'impression générale et l'on se décide pour l'attitude vers laquelle le coeur incline: on rit.

On rit, mais d'un oeil; Côo y devine des restrictions et que, pour un peu, pour un tout petit peu, on se fâcherait. — Tout cela n'est que plaisant, jusqu'à ce que Papa parle... mais s'il fait sa grosse voix, il ne faudra pas insister. — Toute cette mimique est nuancée à souhait et fait les délices des visiteurs.

Un matin de mai, Côo volette hors de la maison, comme un oiseau hors de sa cage. La basse-cour est son endroit favori; à ses yeux, c'est une Cour, qui n'a rien de bas et dont elle est la petite reine. Non loin de là est la ferme, avec toutes ses attractions, et, en été, le potager, qui ne manque pas de charmes savoureux.

En courant vers ses amis, Côo a perçu le chant du rossignol; il est si proche, que le nid ne doit pas être loin, bien sûr Et tous ces vilains chats qui rôdent dans le parc!... Côo a pris une résolution: elle cherchera le nid et en soustraira les oeufs aux griffes des félins... Ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'elle le trouve, ce nid, et que, aidée par le petit du fermier, elle en extrait trois oeufs. Les deux bandits se concertent; dans son exaltation, Côo hume les trois oeufs, comme elle l'a vu faire à table le matin par son Père...

Chers lecteurs, ne m'accusez pas de courir la fantaisie: mon histoire est authentique.

Quand Côo raconte au dîner son exploit, l'auditoire demeure sidéré, ses parents surtout; les invités pouffent de rire dans leur assiette...

Les yeux de Papa fulminent... Maman tremble d'inquiétude. On envoie Côo à la nursery, et dans son lit.

Comment étaient ces oeufs: frais, couvés? Depuis combien de temps?... Quels sacs à microbes représentait ce nid? — Maman s'agite, affolée, que faire? Administrer un vomitif? Donner une purge? par en haut? par en bas? Elle appelle l'arbitre et délibère avec lui... Papa la regarde, il réfléchit... Pendant ce temps, Côo, confortablement installée dans son petit fauteuil, est dans la situation de l'innocence injustement accusée; elle attend son verdict.

On l'interviewe: — "Etaient-ils mous ou durs, ces oeufs-là?" — "Mous, très mous", murmure-t-elle, "comme l'oeuf frais du matin."

— Elle a bonne mine, reprend Papa, tranquillisé en considérant ses joues roses et ses yeux limpides, c'était peut-être, après tout, des oeufs frais, et inoffensifs. Laissons-la dormir.

Le lendemain matin, une douce berceuse, chantée en sourdine, vient de la chambre voisine. Elle rassure les pauvres parents, qui ont passé une nuit blanche. "Voici la voix du rossignol qui transparaît déjà!", s'écrie Maman, visiblement soulagée; tous deux se regardent, dans un sourire épanoui! — Peu après, Côo arrive en dansant. C'est la petite boule de gomme habituelle.

Marie de BELLEFROID.
(L'Education Familiale)

Les fenêtres fleuries

Le foyer se constitue à l'image de notre vie intime. Et toute la vie humaine se composant d'actions et de réactions, notre vie intime, à son tour, s'influence de l'aspect de notre foyer. Il faut comprendre le charme de cette poésie secrète. Qu'il y ait de l'air, du jour, des meubles simples, avec de l'ordre et de la propreté; nous aurons l'impression d'une sorte de luxe. Rappelons-nous que tout un grand art est sorti de l'amour que des coeurs humbles avaient pour ces modestes intérieurs.

Ouvrons les yeux et regardons autour de nous: le jour reflète dans les luisants d'une commode un rayon du couchant, faisant étinceler un cuivre, un rosier fleuri dans sa grâce et dans ses parfums; nous avons devant nous de la paix, de la douceur, de l'harmonie, et ces trois éléments constituent une beauté. Une beauté certes! Les hommes ont droit au beau, comme ils ont droit à la vie, et le charme au foyer agira sur eux pour les retenir au milieu de leur propre famille.

La fenêtre découvre un pan du ciel, un bout de toit. Où sont les champs que l'on voit en rêve? Assez loin, mais les champs, les jardins, les bois, ont délégué ici leurs messagères: un rideau de fleurs abrite ce foyer contre les tristesses et les banalités de la rue. Oh! oui, des fleurs! donnez à pleines mains des lis et des roses, selon le chant de Virgile et de Dante.

La pieuse légende du moyen âge a une signification profonde, lorsqu'elle nous dit "le pain transformé en roses dans les plis de la robe d'Elisabeth", car l'amour qui donne le pain doit savoir donner les roses; l'homme ne vit pas seulement de pain, et la vraie beauté lui apporte une parole du Créateur; le pain et les roses ne sont que des formes fugitives que prend ce don d'amour: les formes passent et le principe d'amour demeure dans l'éternité.

Fleurissons les fenêtres et tenons les fenêtres fleuries.

Je connais une chambre où, depuis des années, languit un petit infirme. La mère, malgré son travail, ne peut éloigner le souci du pain quotidien. Mais il règne un aspect de bien-être dans le petit logement. Pourquoi? Parce qu'elle y entretient une propreté scrupuleuse, et que, pour égayer son malade, elle y cultive quelques plantes.

L'infirme a son fauteuil près de la fenêtre fleurie. Lui-même il arrose ses plantes, surveille leurs progrès. Immobile et imaginatif, il les regarde... Lis, roses, pensées, violettes et résédas charment tour à tour sa cellule. Il ne voit rien des spectacles du dehors, mais il a des fleurs: et souvenez-vous que Salomon dans toute sa gloire n'a jamais été vêtu comme l'une d'elles.

Si nous voulons obéir à la loi divine, il faudra, certes, en donnant des vêtements à ceux qui ont froid, du pain à ceux qui ont faim, ne point oublier de mettre l'âme de nos frères en mesure de recevoir, après le travail de chaque jour, la leçon de douceur, de paix et de beauté que Jésus confie aux fleurs dans son Evangile: "Regardez les lis des champs..."

Tâchons de multiplier les fenêtres fleuries.

Lucie-Félix FAURE-GOYAU.

Sévérité n'est pas oppression

La sévérité ne consiste pas à distribuer à tort et à travers des reproches et des punitions, à s'impatienter du matin au soir; elle n'est pas l'oppression, la persécution continuelle: elle est la main ferme et prudente qui dirige et soutient l'enfant.

Souvenez-vous de l'époque où vos enfants étant petits, encore mal affermis sur leurs jambes, vous les faisiez marcher en leur donnant la main: si le sol était lisse, la démarche à peu près équilibrée, votre main entourait le petit poignet sans le serrer; mais quand les petits pieds s'empêtraient l'un dans l'autre, alors, d'instinct, vous resserriez les doigts, releviez la main; l'enfant se rattrapait, ou bien il restait suspendu par le bras, mais la chute était évitée, et l'équilibre ne tardait pas à se rétablir. Parfois, pendant quelques instants, le poignet légèrement rougi gardait la trace des doigts qui l'avaient serré; peut-être le petit pleurnichait-il un peu, mais il eût pleuré bien davantage s'il eût donné de la tête sur le sol.

La fermeté de la main maternelle consolide la démarche des tout-petits, leur évite les chutes; elle n'hésite pas à imposer une gêne légère, mais sans la prolonger inutilement. De même, lorsque l'enfant grandit, la sévérité calme, réfléchie de la mère, doit savoir se faire douce à supporter, s'il donne des preuves de bonne volonté en rapport avec son âge. Lorsque l'enfant sent, dans l'autorité qui le dirige, la tendresse dont il a besoin, alors il obéit non pas parce qu'il y est contraint, mais avec confiance, joyeusement, ou tout au moins consciencieusment.

Il ne connaîtra pas la grande détresse des enfants dont le coeur s'étiole, privé d'affection. Sa jeunesse s'épanouira paisible dans une atmosphère de chaude tendresse et de saine énergie. Son coeur et sa volonté se développeront en même temps, se fortifieront, et ainsi sera réalisée la pensée que nous avons déjà citée: "L'éducation doit être tendre et sévère, et non pas froide et molle".

JOYEUSE FÊTE!

Félicitations et voeux de bonheur aux petits amis qui fêteront leur anniversaire de naissance cette semaine:

14 janvier

Mariette Leclaire, Saint-Norbert.
Anna Balcaen, La Broquerie, 14 ans.
Omer Marcoux, Lorette, 8 ans.
Bernard Laberge, Jardin de l'Enfance, Saint-Boniface, 9 ans.

17 janvier

Yvette Bayer, Saint-Norbert.
Flore Martel, Saint-Léon.
Louis Guilbault, Fannystelle, 8 ans.

18 janvier

Yvonne Proulx, Woodridge, 15 ans.

20 janvier

Agnès Boisjoli, La Broquerie, 13 ans.
Lucille Brunet, Saint-Adolphe, 6 ans.
Annette Robert, La Broquerie, 12 ans.
Alberta Moreau, Hoey, Sask.
Lucien Morissette, école du Sacré-Coeur, Dunrea, 12 ans.
Arthur Bourke, école du Sacré-Coeur, Dunrea, 9 ans.

Les Camarades du "Coin" et Mère-Grand.

Le Coin des Enfants

Conte

LE MARECHAL DE SEGUR

Le maréchal de Ségur, à peine remis d'une blessure affreuse reçue à la bataille de Laufeld, où il avait eu le bras emporté par un boulet de canon, quittait encore une fois la France pour retourner en Allemagne reprendre le commandement de sa division.

Il voyageait lentement, comme on voyageait du temps de Louis XV, les chemins étaient mauvais, on couchait toutes les nuits, et les auberges n'étaient pas belles, grandes et propres comme elles le sont aujourd'hui.

Un orage affreux avait trempé hommes et chevaux quand ils arrivèrent un soir dans un petit village où il n'y avait qu'une seule auberge, de misérable apparence.

— Avez-vous de quoi nous loger, l'hôtesse, moi, mes gens et mes chevaux? dit le maréchal en entrant.

— Ah! monsieur, vous tombez mal, l'orage a effrayé les voyageurs, ma maison est pleine, toutes mes chambres sont prises. Je ne pourrai loger que vos chevaux et vos gens. Ils coucheront ensemble sur la paille.

— Mais je ne puis pourtant pas passer la nuit dehors, ma pauvre femme. Voyez donc, il pleut à torrents. Vous trouverez bien un coin à me donner.

L'hôtesse parut embarrassée, hésita, tourna le coin de son tablier, puis, levant les yeux avec une certaine crainte sur le maréchal, elle lui dit:

— Monsieur pourrait bien avoir une bonne chambre et même tout un appartement, mais...

— Mais quoi? reprit le maréchal, donnez-la-moi bien vite, cette chambre, et un bon souper avec.

— C'est que... c'est que... je ne sais comment dire...

— Dites toujours et dépêchez-vous!

— Eh bien! monsieur, c'est que... cette chambre est dans la tour du vieux château, elle est hantée; nous n'osons pas la donner depuis qu'il y est arrivé des malheurs.

— Quelle sottise! Allez-vous me faire croire qu'il y vient des esprits?

— Tout juste, monsieur, et je serais bien fâchée qu'il arrivât malheur à un joli cavalier comme vous.

— Ah bien! si ce n'est pas autre chose qui m'empêche d'être logé, donnez-moi cette chambre. Je ne crains pas les esprits, et quant aux hommes, j'ai mon épée, deux pistolets, et malheur à ceux qui se présenteront chez moi sans en être priés!

— En vérité, monsieur, je n'ose...

— Osez donc, parbleu, puisque je vous le demande. Voyons, en marche et lestement.

L'hôtesse alluma un bougeoir et le remit au maréchal:

— Tenez, monsieur, nous n'en aurons pas trop d'un pour chacun de nous. Si vous voulez suivre le corridor, monsieur, je vous accompagnerai bien jusque-là.

— Est-ce au bout du corridor?

— Oh! pour ça non, monsieur; grâce à Dieu nous déserterions la maison si les esprits se trouvaient si près de nous. Vous prendrez la porte qui est au bout, vous descendrez quelques marches, vous suivrez le souterrain, vous remonterez quelques marches, vous pousserez une porte, vous remonterez encore, vous irez tout droit, vous redescendrez, vous...

— Ah ça! ma bonne femme, interrompit le maréchal en riant, comment voulez-vous que je me souvienne de tout cela? Marchez en avant pour me montrer le chemin.

— Oh! monsieur, je n'ose.

— Eh bien! à côté de moi, alors.

— Oui, da! Et pour revenir toute seule, je n'oserai jamais.

— Holà, Pierre, Joseph, venez par ici! cria le maréchal; venez faire escorte à Madame, qui a peur des esprits.

— Il ne faut pas en plaisanter, monsieur, dit, très sérieusement, l'hôtesse, il arriverait malheur.

Les domestiques du maréchal étaient accourus à son appel. Suivant ses ordres, ils se mirent à la droite et à la gauche de l'hôtesse, qui, rassurée par l'air intrépide de ses gardes du corps, se décida à passer devant le maréchal.

(A suivre)

COMPOSITIONS PRIMÉES

Une surprise

Depuis les vacances ou plutôt depuis le mois de juillet, je gardais tous mes sous pour acheter un jouet à ma petite soeur le Jour de l'An. Ça m'habitue à économiser et à faire plaisir autour de moi.

J'avais amassé près de deux dollars et un jour que maman allait en ville, je lui confiai mon secret en la priant de vouloir bien acheter un petit lapin blanc, car Françoise aime beaucoup les lapins. Quelle joie j'éprouvai à la pensée de la surprise que j'allais donner à ma chère petite soeur; et, quand maman revint de la ville, je cachai le joli petit animal dans une grande boîte qui se trouve dans un coin du grenier, où personne ne pénètre, pas même les souris! Là il attendit le moment d'être livré aux mains de Françoise.

La veille du nouvel an arriva enfin! Avant d'aller me coucher, je montai mystérieusement au grenier avec défense à mes soeurs de me suivre. En approchant de la boîte contenant le précieux dépôt, mon coeur se met à battre bien fort. Quelqu'un l'a peut-être enlevé! Les souris l'ont peut-être dévoré! Je soulève en tremblant le couvercle et plongeant la main jusqu'au fond, je sens quelque chose de doux... c'est mon lapin!

Toute joyeuse je redescendis en cachant le quadrupède sous mon tablier. Personne ne se trouvait au salon, excepté papa. Maman avait conduit mes chers petits frères et petites soeurs dans leur lit. Il m'aida à suspendre ma surprise à l'arbre de Noël. C'était charmant de voir ce beau petit animal tout blanc, avec un ruban rose autour du cou et tout entouré de verdure.

Après l'avoir admiré quelques instants j'allai me coucher, laissant papa compléter sa tâche si douce d'étaler les présents de ses chers enfants.

Le lendemain, vers cinq heures, je me réveillai toute joyeuse et, m'habillant à la hâte, j'allais descendre pour demander la bénédiction paternelle quand j'entendis Françoise me crier de son petit lit: "Viens me p'endre et me descend pou voi les pésents du petit Zésus."

Toute heureuse, je lui mis ses habits à la hâte et la descendis dans mes bras, car elle n'est pas bien grande, elle a à peine deux ans.

Mes autres frères et soeurs étaient déjà au salon, attendant que papa descende pour lui demander sa bénédiction. Françoise se précipite aussitôt vers l'arbre de Noël tout illuminé. Le premier objet qui frappe sa vue est le petit lapin qui pend, la tête en bas. Elle l'attrape par ses deux longues oreilles en criant joyeusement: "Cien, cien!"

A ce moment papa descend. D'un bond nous sommes tous à ses genoux excepté Françoise qui est jeune encore et ne comprend pas la grandeur de cette bénédiction paternelle à l'aube d'une nouvelle année, et il faut que je l'appelle trois fois avant qu'elle laisse pour un instant son petit lapin, pour venir s'agenouiller près de moi.

La bénédiction donnée, viennent les souhaits et enfin la distribution des présents. Françoise est la première au pied de l'arbre. Au milieu de ses exclamations de joie, le lapin est descendu et placé entre ses mains. Elle le prend, le caresse, l'embrasse même. Dans sa joie, elle court d'un appartement à l'autre en criant toujours "Cien, beau, cien blanc!"

A la vue de cette chère petite si heureuse de son présent, mon coeur palpite de joie. Ah! quel vrai bonheur je goûte à la vue de sa joie! Non! je ne regrette pas les privations que je me suis imposées pour la lui procurer. Au contraire, je prends la résolution d'économiser davantage cette année afin de procurer du bonheur à mes deux petits frères et mes quatre petites soeurs.

Marthe BRUYERE.
Couvent de Letellier (grade VIII).

Noël et le Jour de l'An

Nous sommes à la veille de Noël! Tout reluit dans la maison; une atmosphère de gaieté et même d'excitation règne partout dans l'attente de la grande cérémonie nocturne.

Sur les routes blanches, dans la nuit sombre, nous entendons des carillons de grelots, des grincements de traîneaux et des pas nombreux sous lesquels craque la neige durcie. Ce sont les paroissiens qui se rendent à l'église, à l'avance, afin de se réconcilier avec Dieu et de se préparer à le faire renaître dans leur coeur par une fervente communion.

Enfin, c'est le dernier coup de la messe qui se fait entendre au clocher paroissial; alors commence et se poursuit la mystérieuse et poétique messe de minuit. Pendant que notre bon monsieur le curé récite gravement les prières au pied de l'autel, des voix mâles et fortes entonnent et chantent avec onction l'imposante Messe Royale afin de mieux offrir leurs louanges au Roi des rois. Vient ensuite la messe de l'aurore, pendant laquelle s'égrènent les notes mélodieuses de nos vieux Noëls, chantés par des voix jeunes et fraîches.

Comme notre âme alors devient paisible et heureuse en écoutant ces vieux chants de Noël qui ont depuis si longtemps réjoui nos ancêtres! Nous oublions les tristesses de la terre et nous sentons un vif désir de continuer à chanter toujours ainsi les louanges du Divin Enfant-Jésus. C'est comme un avant-goût des joies qui nous sont réservées au ciel.

Encore une fois, mais très tard dans la nuit, les routes sont peuplées et le silence nocturne est coupé de sonneries et de joyeux rires. Une autre chose préoccupe maintenant ces dévots paroissiens de tout à l'heure; c'est qu'un chaud et succulent réveillon les attend au logis. Avant le départ, la gardienne avait reçu de nombreuses recommandations qu'elle n'a pas manqué de suivre à la lettre; aussi quelle heureuse sensation quand le bon papa crie: "Vite, à table." Personne ne manque, et si par malheur il s'est fait un vide, la gaieté du papa et de la maman essaie de faire disparaître les nuages. Comme il fait bon savourer ensemble tourtières, beignes, confitures et gâteaux faits par une main telle que celle d'une bonne maman.

Puis, tout est calme dans la demeure; c'est l'heure du repos!

Après la messe du jour, nous nous rendons visiter Jésus-Enfant. C'est un chuchotement continuel autour de la crèche; les plus jeunes, ravis, regardent avec contemplation ce bel Enfant, et plusieurs, les petites filles surtout, forment le désir de l'emporter comme une belle poupée dans leur demeure; les plus grands, animés de sentiments plus élevés, lui demandent de garder dans l'innocence les petites âmes qu'ils amènent à ses pieds et le remercient de tous les bienfaits reçus dès leur bas âge.

Le Jour de l'An! Toutes les coutumes naïves et ancestrales se groupent autour de ce mot. Avec quel plaisir nous voyons venir cet heureux jour; aussi, la veille, nous étendons nos bas, les plus grands. Nous nous couchons tôt ce soir-là, mais impossible de dormir dans l'attente des étrennes. Cependant après de longues minutes d'insomnie, qui paraissent longues comme des heures, le sommeil nous transporte dans le pays des rêves.

Dès l'aube, chacun se lève joyeux, afin de recevoir la bénédiction paternelle — pratique imposante que nous devons nous efforcer de garder; puis, c'est l'échange des voeux et de bons souhaits; nous nous embrassons, nous parlons de tous côtés; c'est un brouhaha plaisant. Puis, d'un bond, nous courons chercher nos bas que nous trouvons remplis de jouets et de bonbons; c'est encore des exclamations de joie et de surprise de la part de tous.

Mais le plus beau et le plus impressionnant bonheur de cette journée est le souper de famille chez nos grands-parents! Tôt dans l'après-midi on se prépare, car on a loin à faire pour se rendre au village voisin. Le voyage se fait en "sleigh", ce qui n'est pas, laissez-moi vous dire, un des moindres plaisirs de la journée. Confortablement assis au fond, entourés de robes de carioles que nous faisons chauffer avant le départ, nous nous sentons disposés à voyager ainsi jusqu'au bout du monde.

Nous voici arrivés! C'est encore l'échange de voeux; puis, tous se groupent autour de la table familiale pour prendre un succulent repas, lequel est présidé par les chers grands-parents.

Au souper succède la veillée durant laquelle tous, parents ou amis, chantent les chansons canadiennes et s'amusent de jeux divers.

Le Jour de l'An est une journée de plaisir; mais nous ne devons pas, tout de même, oublier nos chers disparus, et nous devons demander à Dieu la grâce de passer une bonne et sainte année.

Augustine BEAUMONT.
Couvent de Sainte-Anne.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Benjamins et Tharsicius

Saint-Norbert, Man., 23 décembre 1931

Chère Mère-Grand,

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons reçu les quatre "mots d'ordre" des Tharsicius. Nous aimons cette petite revue et nous tâcherons toujours de faire l'oeuvre d'apostolat qu'elle nous recommande.

Notre petite Ligue va très bien, c'est du reste facile, car nous avons l'aide de M. le Vicaire, qui réunit une fois par mois Benjamins et Tharsicius et leur donne conseils et encouragements pour bien faire ce que l'on attend d'eux.

Permettez-moi, chère Mère-Grand, à l'occasion de la belle fête de Noël et du jour de l'An, de vous offrir nos meilleurs et nos plus affectueux souhaits. Vous nous aimez beaucoup et nous vous le rendons bien; c'est pourquoi nous demandons de tout notre coeur au doux Jésus de la crèche, l'ami des enfants, de leur conserver encore longtemps leur chère Mère-Grand, de la combler de toutes sortes de bénédictions.

Votre petit-fils respectueux,

Joseph-H. MOREAU,
Secrétaire.

Portrait du Rév. Père Curé

M. le Curé de Notre-Dame-de-Lourdes n'est pas très grand, pas si grand que papa; il se tient toujours droit et marche vite. Il a des yeux vifs, couleur gris-bleu, qui voient tout; de petites oreilles qui vont bien à son visage, le nez assez long et un beau grand front découvert. Ses cheveux sont tout blancs comme de la neige.

Ici, tous les petits enfants aiment le Père Antoine — c'est le nom de notre bon Curé — c'est une fête quand il vient chez nous. Nous ne sommes pas gênés en sa présence, car, comme Jésus quand il était sur la terre, il nous aime beaucoup et sait excuser toutes nos petites gaucheries. Pour lui témoigner notre affection et notre respect, nous sommes polis quand nous le rencontrons et voulons lui rendre toutes sortes de petits services. Il me semble, chère Mère-Grand, que si maintenant vous rencontrez le Père Antoine, vous saurez qu'il est notre Curé à nous.

Alice CHABBERT.
Ecole de Notre-Dame-de-Lourdes (grade IV).

Portrait du Rév. Père Curé

Nous avons en notre bon Père Mercier le portrait d'un saint.

On lit dans ses yeux bruns et clairs qu'il est bon. Il a le nez légèrement pointu. Son front est haut et dégagé. A le voir marcher, on sent qu'il est recueilli. Il aime beaucoup les enfants et il s'en occupe bien; il vient présider la lecture des notes du mois et je me sens intimidé en sa présence. Je lui prouve mon respect en le saluant chaque fois que je le rencontre.

Un trait de bienveillance qui m'a frappé, c'est la messe des enfants. Cette réunion des tout petits attire certainement des bénédictions sur la paroisse et sur les enfants.

Antoine MAHE.
Sainte-Anne-des-Chênes (grade 4).

Question de chant

Un monsieur traverse un champ dans une campagne pour raccourcir son chemin. Il entend une jeune paysanne chanter, et émerveillé de sa voix:

— Pardon, Mademoiselle, votre voix harmonieuse me fait supposer que vous cultivez le chant.

— Non, M'sieur, le champ, c'est m' père qui l' cultive; moi, j' garde les vaches...

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

LORETTE

Nos belles fêtes religieuses se succèdent et passent avec une rapidité à laquelle on ne s'habitue jamais.

A Noël, le R. P. Hacault, S.J., est venu aider M. le Curé. Nous avions, à la messe du jour, le plaisir de l'entendre; il nous donna une substantielle instruction. C'est lui qui avait chanté la messe de minuit.

• • •

Au Jour de l'An, M. le Curé nous faisait connaître les statistiques paroissiales pour l'année 1931. Oh! comme de coutume, rien de bien remarquable dans notre petite paroisse stationnaire: 16 baptêmes, 5 mariages, qui ne font que deux couples de plus seulement, les trois autres étant allés vivre en dehors de la paroisse; enfin, 8 sépultures, dont deux de l'extérieur.

Il a été distribué 20.000 communions dans le cours de l'année 1931.

• • •

En visite au presbytère, Mlle Paule Saint-Amant (Mère-Grand), de la Liberté; M. Donatien Frémont, directeur de la Liberté; Mme Béatrice Saint-Amant et son fils Gérard, qui y passent les vacances de Noël.

• • •

M. l'abbé D. McDougall, curé de Saint-Georges, passe quelques jours dans sa famille. C'est lui qui a chanté la messe, à la fête du Saint Nom de Jésus.

• • •

M. le Curé nous a annoncé qu'à l'avenir, tous les premiers dimanches du mois, il viendra un Père Capucin, de la paroisse flamande de Saint-Boniface, pour l'aider. En conséquence, il y aura deux messes ce dimanche-là.

• • •

A la fête de l'Epiphanie, le R. P. Pierre, Capucin, était à Lorette. Il donna l'instruction du jour et tint une réunion des Tertiaires après la messe.

Baptêmes

En la fête de l'Epiphanie — Ida-Marie-Reine, née le jour même, enfant d'Almanzor Manaigre et de Marguerite Dufresne. Le parrain et la marraine ont été Alfred Manaigre et Mme Ida Manaigre.

Le 8 janvier — Denis-Edouard-Joseph, né la veille, enfant d'Olier Trudeau et d'Elisa Lavallée. Ses grands-parents, Joseph et Mme Lavallée, ont été ses parrain et marraine.

• • •

On annonce le prochain mariage d'Edouard Prairie, de Sainte-Anne, avec Laura Laurin, fille d'Hormisdas Laurin, de cette paroisse.

• • •

M. l'abbé A. d'Eschambault, missionnaire pour les populations de langue polonaise et italienne, est venu desservir ces familles dimanche dernier.

LAC DU BONNET

Il vient de se passer dans notre village un fait insignifiant en apparence, mais en réalité d'une très grande importance au point de vue catholique et français.

Il y a un an, lors de la translation du bureau de poste dans son nouveau local, une main armée des tenailles du plus noir fanatisme avait osé arracher impunément, et de sa propre autorité, l'enseigne qui portait encore publiquement les derniers vestiges officiels de notre langue dans ce petit coin du Manitoba.

Le type pensait ainsi avoir écrasé et enfoui à tout jamais l'objet de sa haine féroce...

Malheureux être humain! il ne se doutait pas que la langue française et le catholicisme ont une âme immortelle, susceptible de ressusciter un jour!

Qui nous dira l'angoisse qui dut étreindre la poitrine de cet être lorsque, l'autre jour, mû par la force d'une injonction constitutionnelle, il dut réinstaller cette enseigne française, survivant à ses coups brutaux, auréolée des gloires d'une véritable résurrection.

Et maintenant, tout passant la voit, cette enseigne glorieuse. Un certain nombre n'y voient qu'une énigme insignifiante. D'autres y remarquent un signe de contradiction. Le Canadien français, lui, la contemple avec respect et amour. Son coeur tressaille à la pensée que ces trois mots: "Bureau de Poste", sont la reconnaissance et la proclamation officielles des droits sacrés de sa race en ce pays. Ils lui rappellent nos martyrs et nos héros qui ont ouvert le Canada à la civilisation en y implantant la vraie foi, et en arrosant tant de fois son sol de ce sang généreux qu'il sent encore dans ses veines!

LA BROQUERIE

A l'unanimité, le conseil municipal, à son assemblée du 5 janvier, a décidé de ne donner dorénavant aucun secours aux chômeurs. Les intéressés ont naturellement protesté. C'est à l'instigation du maire, M. O. Bisson, que MM. les conseillers en sont arrivés à prendre cette importante décision. M. le maire, en effet, a longuement expliqué la situation financière de la municipalité et a finalement conclu que tout secours devrait être refusé à l'avenir.

LAURIER

Le premier jour de l'an promettait d'être bien beau. Dès le matin, les souhaits, les sourires étaient sur toutes les lèvres. L'esprit de famille régnait en maître. Mais bientôt l'inquiétude, la tristesse et les pleurs vinrent gâter ces joies. Qu'y avait-il? Mme Henri Doucette, âgée de 44 ans, mère de dix enfants, se mourait à McCreary. Quelle nouvelle! La vieille mère, Mme Boisvert, et toute la parenté étaient dans la consternation. Voilà un jour de l'an qui fera époque dans la vie de M. H. Doucette et de ses parents. Quel triste anniversaire pour l'avenir!

Le corps fut transféré à la demeure de M. Eugène Assailly. Pendant trois jours les parents et les amis, c'est-à-dire toute la paroisse, vinrent aux pieds de la défunte réciter le chapelet et pleurer cette mère disparue qui, sur cette terre, avait encore une grande mission à remplir. Les desseins de Dieu sont insondables.

Le service eut lieu le mardi 5 janvier. Toute la paroisse de Laurier et McCreary y étaient réunies. M. le Curé de Laurier chanta la grand'messe et M. l'abbé Dansereau, de McCreary, donna l'absoute. Malgré le froid vif et piquant, les Dames de Sainte-Anne et une grande partie de l'assistance allèrent conduire Mme H. Doucette à sa dernière demeure.

La vraie douleur est muette; les larmes tombent en silence et le coeur contracté par la peine conserve ces terribles émotions et ne cherche pas à les divulguer.

A M. Henri Doucette, à sa famille, à tous les parents dans le deuil, nous offrons nos sincères condoléances et nous participons à leurs peines. Plusieurs grand'messes seront chantées pour le repos de son âme.

• • •

Les membres de l'A.C.J.C. donneront, le dimanche 17 courant, une partie de cartes au profit de l'église. Ils invitent tous leurs amis à s'y rendre.

SAINT-PIERRE

M. Lafrance, agronome du district sud-est du Manitoba, a réuni un groupe de jeunes gens pour former un club d'éleveurs de volailles. Je crois que M. Lafrance sera content de nous, car l'intérêt des jeunes fut très marqué. Le 5 janvier, le club fut définitivement organisé avec M. Léopold Turenne comme guide. Les membres se choisirent un président dans la personne de M. Georges Ritchot, un vice-président, M. Alphonse Gagné, et M. Victor Préfontaine, secrétaire.

Le but principal du club est de propager l'étude de la volaille, ainsi que l'esprit d'organisation et de coopération.

Ces clubs sont ouverts à tous jeunes gens ou jeunes filles de 10 à 20 ans inclusivement. De plus, le règlement demande qu'au moins dix membres s'inscrivent pour jouir des avantages offerts par le Département d'Agriculture, c'est-à-dire que chaque membre n'a qu'à payer la moitié du prix d'achat des poulets. Ces poulets sont de race pure et proviennent des meilleurs poulaillers du Manitoba.

• • •

Nous avons aussi un Club de Jeunes Eleveurs (Calf Club) à Saint-Pierre. Sous la direction de M. Georges Préfontaine, ce club laisse espérer de grandes possibilités. Onze jeunes gens se sont inscrits comme membres et déjà ont commencé leur travail par le choix de génisses.

A.C.J.C.

Cette année l'A.C.J.C. du Cercle Saint-Pierre-Jolys, a vu sortir de ses rangs les derniers survivants des pionniers fondateurs, les ouvriers de la première heure. Ceux qui avaient montré tant de dévouement à notre cercle ont cru devoir sortir de nos rangs pour se consacrer à un genre de travail plus en rapport avec leur âge et la formation qu'ils ont déjà acquise. Nous ne leur reprochons pas d'avoir pris une telle décision, mais nous ne pouvons pas nous empêcher de déplorer les vides creusés par leur absence. Leur départ nous a réduits en pratique, semble-t-il, à un groupe de commençants. Et si notre expérience compte pour assez peu, notre bonne volonté n'est pas prête à se trouver en défaut. Depuis octobre, nos réunions ont été régulières, intéressantes, et les membres semblent encouragés pour commencer l'année 1932.

Gouret

Notre club de gouret, cette année, subit un manque d'équilibre. "Il y a du 'lion dans l'air." La coopération jusqu'à la semaine dernière faisait défaut, ce qui a causé du revers. Heureusement, l'esprit de bonne entente est de nouveau établi et nous envisageons l'avenir avec beaucoup d'espérance.

SAINT-NORBERT

Mariage

Le 7 janvier, M. Thomas Charette, fils d'Alexandre Charette et de Marguerite Carrière, a épousé Mlle Berthe Perreault, fille d'Albert Perreault et de Béatrice Lavallée. Le mariage a été célébré par M. le Curé qui a donné la bénédiction nuptiale au nouveau couple. Nos meilleurs voeux accompagnent les nouveaux mariés.

Couvent

Les 14, 15 et 16 janvier auront lieu les Quarante-Heures au couvent de Saint-Norbert.—Messe à 6 h. 30 et Reposition du Saint-Sacrement à 5 h. 30.

Association Athlétique

Le 14, à 8 h., partie de cartes organisée au profit de l'Association Athlétique de Saint-Norbert. La veillée se terminera par une séance. Cette séance sera-t-elle dramatique ou comique? Je ne le sais pas: c'est le secret des dieux. On nous assure qu'elle sera des plus intéressantes. Les acteurs sont tous de vieux artistes expérimentés.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Résultats des Concours de Noël à l'école du village

Grade XI: Helen Bell, Rhoda Saurette, Mary Tucker.

Grade X: Rebecca Shuer, Victorine Gamache, Marie Pennaruñ.

Grade IX: Yves Molgat, Jean Loire, Lucienne Allard.

Grade VIII: Catherine Furneaux, Laurence Bissonnette, Rose Lahaie.

Grade VIII: Priscilla Montsion, Gérard Guyot, Alfred Lagassé.

Grade VI: Mollie Shuer, Alphonsine Neault, Jean Molgat.

Grade V: Edmond Bissonnette, Irène Lahaie, Hector Guyot.

Grade IV: Léontine Montsion, Maurice Bissonnette, Edwin Tucker.

Grade III: Raymond Larivière, Theodor Frikker, Philomène Gadal.

Grade II: Irène Montsion, Noëlli Tucker, Wilfrid Boiteau.

Grade I: Adélard Montsion, Antoine Dupré, Alice Loire.

SAINT-CLAUDE

Tableau d'honneur pour le mois de décembre à l'école Saint-Benoit:

Grade II: Emile Boille, Antoinette Boille.

Grade VI: Germaine Rebiffé, Simone Boille.

Grade V: Angèle Philippot, Ferdinand Philippe.

Grade IV: Charles Philippot, Paul Rebiffé.

Grade II: Sidonie Philippot, Alexis Philippot.

Grade I: Lorraine Riel, Isabelle Philippot.

Cours préparatoire: Joseph Philippot.

TOUTES AIDES

La petite paroisse du Nord a eu aussi cette année sa fête de Noël, un peu froidement, mais ça nous rappelait d'autant mieux la naissance de l'Enfant-Jésus. Dans les villes il y a trop de poésie autour de l'étable de Bethléem. L'abondance de lumière et la beauté de l'ornementation font oublier la pauvre étable nue, sale, avec l'odeur des bêtes, dans laquelle l'Enfant-Jésus est venu au monde. Rien de tout cela pour embellir la pauvre réalité.

La petite église est une petite étable elle-même. Le froid y pénètre à travers les fentes des fenêtres. On se sent comme les bergers qui s'en vont, sur la voix de l'ange, trouver le nouveau-né enveloppé de langes. Quelques pauvres lampes éclairent la petite église. Mais on a aussi sa crèche de Noël; c'est de construction du pays, sur le modèle de nos étables en "logs". Des branches de tremble forment une belle petite étable, un peu rude et fruste, mais répondant d'autant mieux à la réalité. L'Enfant-Jésus couche sur de la paille réelle et les brebis viennent réchauffer ses petits membres refroidis. Quelques lampes l'illuminent.

Cependant, nous avons eu une superbe messe de minuit. A 11 h., la petite église était bondée, pendant que le curé entendait les confessions de presque tous ses paroissiens et on a chanté la messe avec un coeur qui faisait oublier le froid.

Le soir, un arbre de Noël imaginaire réunissait les enfants de la place. Saint Nicolas avait pensé aussi aux enfants de ce petit coin oublié et tous les enfants ont eu leur jouet.

Entre temps, les jeunes gens et les grandes personnes s'amusaient au jeu de cartes, dans l'émulation des quatre prix offerts par M. Lionel Adam et Mme Leflour. Le prix des hommes fut remporté par notre sympathique Armand Bretécher et le prix des dames par la gracieuse Mlle Gaudry, de Meadow Portage. M. Fouillin et Mlle Fortin se partageaient les surprises de leurs prix de consolation. Notre grand M. Fouillin fut gratifié d'une belle poupée bien enveloppée et empaquetée et Mlle Fortin avait la joie de déficeler un amour de petit soldat qui lui souriait au coeur.

Enfin une rafle clôturait la belle journée. Voici les cinq numéros gagnants: 1er prix, 422; 2ème prix, 231; 3ème prix, 214; 4ème prix, 399; 5ème prix, 740. Avis aux intéressés.

La paroisse n'a pas eu beaucoup de chance à la rafle. Il n'y a que le dernier prix qui y soit resté, gagné par M. Thomas Saint-Onge.

A Notre-Dame de Toutes-Aides.

Contenants pour le miel

Celui qui produit une denrée alimentaire quelconque sait fort bien qu'il ne réussira à vendre cette denrée que si le public consommateur consent à l'acheter. Il sait également que s'il veut créer et maintenir cette bonne disposition d'esprit chez l'acheteur en face d'une vive concurrence, il faut non seulement que la denrée qu'il offre à cet acheteur soit d'une haute qualité mais aussi qu'elle soit présentée dans des contenants propres et qui fassent un bon effet. Tant que la qualité d'un produit n'est pas parfaitement connue, le type de contenant dans lequel il est présenté joue un grand rôle dans la vente; il est même fort possible qu'un produit inférieur, présenté dans un contenant attrayant, puisse trouver à se vendre plus facilement qu'un produit de haute qualité présenté dans des emballages moins séduisants. Les contenants qui sont cassés, ébréchés, tachés, etc., sont généralement ignorés, quelle que soit la qualité de leur contenu.

Les producteurs de miel commencent à se rendre compte du rôle que jouent les contenants dans la vente de leur produit. Il y a quelques années on mettait du miel à peu près dans tout ce qui pouvait le recevoir. Aujourd'hui on le met dans des bouteilles de choix, en verre, et des pots de fer-blanc lithographiés. Certains producteurs et même certaines provinces ont adopté des contenants spéciaux pour leur emploi exclusif, et le succès qu'ils ont remporté a été pour beaucoup dans l'amélioration qui s'est produite récemment. Cependant, en ce qui concerne les contenants pour le miel, c'est un fait regrettable que les noms généralement employés pour certaines dimensions induisent en erreur; en fait, ils nous portent à croire que le contenant renferme plus de miel qu'il n'en contient en réalité. Cependant le poids net du contenu est marqué sur chaque contenant et c'est sur ce point que devrait se guider l'acheteur, plutôt que sur le nom du contenant.

On cherche actuellement à corriger cet état de choses, soit en changeant la grosseur de ces contenants, soit en employant des numéros au lieu de noms.

C.-B. GOODERHAM,
Apiculteur du Dominion.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	4.0256
Franc français	0.0465
Belga belge	0.1651
Franc suisse	0.2262
Lire italienne	0.0602
Couronne suédoise	0.2262
Couronne norvégienne	0.2208
Couronne danoise	0.2226
Mark allemand	0.2814
Couronne hollandais	0.4764

LE MARCHE

12 JANVIER 1932

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$5.00—$6.00
Moyens	$4.00—$4.75
Ordinaires	$3.00—$3.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$5.00—$6.00
Moyens	$4.00—$4.75
Ordinaires	$3.00—$3.50
Génisses—	
Bonnes et de choix	$4.75—$5.50
Moyennes	$4.00—$4.50
Ordinaires	$3.00—$3.50
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$6.00—$6.50
Moyens	$4.50—$5.50
Vaches—	
Bonnes	$3.00—$3.50
Moyennes	$2.50—$2.75
Ordinaires	$2.00—$2.25
Pour conserve	$1.00—$1.75
Taureaux—	
Bons	$2.00—$2.25
Ordinaires	$1.50—$1.75
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.00—$2.75
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.75—$3.00
Ordinaires	$2.00—$2.50
Vaches laitières	$35.00—$65.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$6.00—$8.00
Ordinaires et moyens	$2.50—$5.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$4.00
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$3.50
Très pesants	$3.00
Légers et maigres	$3.00—$3.50
Truies No 1	$3.00
Truies No 2	$3.00
Inférieurs	$2.00—$2.50
Verrats	$1.50—$2.00
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$5.50—$6.00
Ordinaires	$3.50—$4.00
Moutons—	
Bons, pesants	$2.00—$2.50
Bons, poids moyen	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.00—$1.50

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .21
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .22—$ .24
Premiers	$ .20—$ .22
Seconds	$ .16—$ .18
Pommes de terre—	
Par 100 livres	$ 35
Au détail	$ .45

Farine—

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:

Sac de 98 livres	$2.55
2 sacs de 49 livres	$2.60
1 sacs de 24 livres	$..70
Alimentation—	
Son. La tonne	$14.00
Moulée. La tonne	$15.00
Gruau—	
Le sacs de 80 livres	$2.40—$2.50

Foin—

Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.

Mil. No 1	$14.00
Mil. No 2	$13.00

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Pour la semaine finissant le 11 janvier 1932

GRAINS	Mardi 5 janv.	Merc. 6 janv.	Jeudi 7 janv.	Vend. 8 janv.	Samedi 9 janv.	Lundi 11 janv.
Blé No 1 Nord	.59⅝	.60⅞	.61⅛	.60⅜	.59¾	.60⅜
2 Nord	.55⅝	.56½	.57	.56⅛	.55⅝	.56⅛
3 Nord	.50⅝	.51⅛	.52⅛	.51⅜	.50⅞	.51⅜
Avoine 2 CW	.26⅝	.29¼	.29⅞	.29⅜	.29⅝	.29½
3 CW	.25⅝	.26⅛	.27⅛	[illegible]	.26⅝	.27
Orge 3 CW	.37⅝	.38⅛	.38⅞	.37⅞	.37¾	.38⅛
4 CW	.34⅝	.35⅛	.35⅞	.34⅞	.34¾	.35⅛
Lin 1 NW	.97⅛	.99⅜	.99⅞	.97⅛	.97⅛	.98⅛
2 CW	.93⅛	.95⅜	.95⅞	[illegible]	.93⅛	.94⅛
Seigle 2 CW	.42⅜	.44	.44⅞	.43⅝	.43¼	.43½
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.59¼	.60⅛	.60⅞	.59⅞	.59⅞	.59⅞
Avoine 2 CW	.28⅜	.29¼	.29⅞	.29⅜	.29⅝	.29⅜
Orge 3 CW	.37⅝	.38⅛	.38⅞	.37⅞	.37¾	.38⅛
Lin 1 NW	.97⅛	.99⅜	.99⅞	.97⅛	.97⅛	.98⅛
Seigle 2 CW	.42⅜	.44	.44⅞	.43⅝	.43¼	.43½
Options						
Blé Mai	.62⅞	.63⅞	.64	.63⅛	.62⅞	.63⅛
Juillet	.63⅞	.64⅜	.64⅞	.64	.63⅞	.64⅜
Avoine Mai	.31⅞	.32⅜	.33⅛	.32⅞	.32⅝	.32⅞
Juillet	.32⅜	.33⅛	.33⅞	.33⅛	.32⅞	.33
Orge Mai	.40⅞	.41⅛	.41⅞	.40⅞	.40⅞	.41⅛
Juillet	.39⅞	.40⅜	.41⅛	.40⅛	.40⅝	.40⅝
Lin Mai	1.02⅛	1.04⅜	1.04⅜	1.02⅛	1.02⅛	1.02⅛
Juillet	1.02⅜	1.04⅜	1.04⅝	1.02⅜	1.02⅛	1.02⅜
Seigle Mai	.46⅞	.47½	.48⅜	.47⅛	.46⅝	.47
Juillet	.46⅞	.47⅞	.48⅜	.47⅜	.47⅛	.47⅜

Feuilleton de la Liberté - - - Numéro 1

PETITE ROSE

Par CLAIRE DE VILLE

6 novembre 19...

Si j'écrivais mon journal! Telle est l'idée, saugrenue peut-être... qui, cette nuit, me traversa l'esprit, alors que, blottie dans mes couvertures, j'invoquais en vain le Dieu du sommeil. Mais Morphée ne se pressait pas d'exaucer mon désir, aussi ai-je eu le temps de réfléchir à mon projet.

"Ecrire mon journal! cela m'aiderait à passer le temps", pensai-je. Mais faut-il au moins avoir quelques événements à relater, si insignifiants soient-ils. Or, dans cette sombre prison où je suis destinée à vivre désormais, j'entrevois la monotonie lassante de mon existence. En franchissant le seuil de cette demeure, il y a trois jours, j'eus l'impression de descendre dans un tombeau.

Je me souviens de l'effroi que j'avais éprouvé une fois, en lisant un récit de voyage dans l'Inde. Dans certaines castes hindoues, les femmes ont la coutume bizarre de s'ensevelir vivantes avec les cadavres de leurs époux. Ces moeurs inhumaines me surexcitèrent l'esprit, et j'eus à la suite de cette lecture, de longues insomnies et d'horribles cauchemars, pendant lesquels, transformée en veuve éplorée d'un prince hindou, je revivais en dormant les scènes que j'avais lues. Contrainte de descendre les marches du caveau, je m'allongeai aux côtés du cadavre, aussi blanche que lui... quand, brusquement, le bruit sourd de la dalle retombant sur nous, me faisait éveiller en sursaut. Un frisson d'horreur me parcourait le corps des pieds à la tête; je me frottais les yeux avec angoisse, pour bien m'assurer que j'étais le jouet d'un rêve; puis, je remerciai Dieu de m'avoir fait naitre Française et non Hindoue, car, quelque soit l'amour que puisse m'inspirer un jour mon époux, j'avoue qu'il me serait peu agréable de lui en donner un témoignage aussi grotesque...

Or, j'ai ressenti ce frisson ces jours-ci, lorsque, ayant descendu l'escalier de cette demeure, et ayant pénétré sous la sombre voûte, j'entendis le claquement sonore de la grande porte se refermant sur moi. "Brr... où suis-je tombée? me demandai-je avec effroi. Le souvenir de mon rêve sépulcral me traversa l'esprit avec la promptitude de l'éclair. Je ne fus qu'à demi rassurée par la lueur aveuglante d'une lanterne, que, sans façon on dirigeait vers mon visage.

"Ce n'est pas un sépulcre, me dis-je mais une véritable prison, ce qui ne vaut guère mieux."

Mon coeur se serra douloureusement à la pensée d'ensevelir mes dix-huit ans sous ces sombres murailles.

"Dix-huit ans! c'est le bel âge, celui des illusions!" disent les vieillards qui aiment toujours faire un retour sur leur jeunesse envolée. En effet, l'avenir jusqu'à ce jour m'apparaissait beau comme dans une apothéose. Hélas! combien il s'annonce morose maintenant! Quoi qu'il soit, ce me sera une consolation d'épancher sur ce cahier le trop plein de mon coeur: mes regrets, mes désirs, mes aspirations, et, qui sait?... de courtes joies peut-être! C'est le cas de dire: "Que serait la vie sans espérance?"

Peu m'importe si nul ne lit ces pages, et si le vent ou le feu doit les détruire un jour. Je n'ai nullement l'intention de les livrer à la postérité. Je puis donc sans arrière pensée laisser courir ma plume au gré de mes impressions.

Mais, avant d'entreprendre mon journal quotidien, je vais faire un retour sur le passé et me remémorer les faits qui ont précédé mon arrivée ici. Je suis comme le passager qui sur le pont du navire, regarde s'éloigner la côte qu'il vient de quitter. Lorsqu'elle a disparu à ses yeux, il se retourne et son regard inquiet sonde l'horizon. C'est en vain qu'il cherche à apercevoir le port où il doit atterrir.

Je jette donc un regard sur ce passé que je quitte... pourquoi songer à l'avenir? Il sera ce que Dieu voudra. Mais combien il apparait embrumé à mes yeux mortels, et comme il serait démoralisant pour moi de vouloir songer à ce que pourront être les événements futurs! N'ayant donc rien d'intéressant à écrire sur le présent, encore moins sur l'avenir que j'ignore et auquel je ne veux pas penser, je vais revivre quelque temps mon existence passée.

Le 8 novembre

Il y aura bientôt un an que mon pauvre papa m'a quittée pour toujours. Ah! comme je plains ceux qui n'ont pas pour les soutenir l'espérance d'une autre vie, aux heures cruelles de la séparation; quel apaisement dans la douleur que de pouvoir se dire: "Je le reverrai un jour". Cette pensée m'aida à surmonter le désespoir dans lequel me plongea la mort de mon père.

Ayant perdu ma mère fort jeune, nous vivions mon père et moi dans une grande intimité de goûts et de sentiments. Nous avions reporté l'un sur l'autre toute l'affection dont ma pauvre maman ne réclamait plus sa part. Mon père ne consentit jamais à se séparer de sa fille unique, "son rayon de soleil", comme il m'appelait. Il refusa les offres d'une vieille tante, morte maintenant, et qui proposait de m'élever auprès d'elle. Son métier d'officier le contraignait à une vie assez aventureuse. Il changea souvent de résidence; je le suivis partout. Une institutrice, Miss Eliett, fut chargée de mon éducation; elle nous accompagna dans les différentes villes de garnison où nous vécûmes tour à tour.

Pauvre Miss Eliett! elle aussi a quitté ce monde, quelques mois avant la mort de papa. Je la pleurai sincèrement, car elle fut pour moi une amie bien dévouée, cherchant à combler le vide qu'avait laissé le départ de ma mère. Son affection désintéressée et la tendresse de mon père, adoucirent, autant qu'il est possible, mon triste sort d'orpheline. Je puis dire que je fus très heureuse. Vive, gaie, exubérante, j'aimais le jeu, le mouvement, le plaisir. Lorsque je devins une jeune fille, la vie de garnison me permit de satisfaire mes goûts. J'allais beaucoup dans le monde avec mon père qui était fier de mes succès, ceci dit sans vanité, car je n'ai pas le droit de m'enorgueillir si je suis assez bien tournée et si mon minois est plaisant. Ce n'est pas moi qui me suis créée; mais je remercie Dieu de m'avoir favorisée au physique. Il m'eut été bien pénible, je l'avoue, d'être classée dans la catégorie des laiderons. Or, mes traits sont fins et assez bien proportionnés: nez moyen, légèrement retroussé; bouche petite, avec des lèvres d'un carmin très vif, que le sourire sans cesse entr'ouvre en laissant apercevoir des dents bien blanches et rangées avec la symétrie d'un râtelier; les cheveux d'un noir bleuté sont flous, vaporeux, abondants; ils s'échappent en boucles folles de mes nattes, qu'en vain j'enroule très serrées autour de ma nuque. Mes sourcils se dessinent bien arqués, au-dessus des yeux, trop grands à mon avis, des yeux d'orientale m'a-t-on dit souvent; ils sont bruns dorés et brillants de malice, mais les cils longs et ambrés en atténuent l'éclat. Ajoutons la fraicheur de mon teint. Nul besoin de me mettre du rouge. Mes joues très colorées me font ressembler à un bouton de rose, m'affirmait avec conviction un de mes galants danseurs, et mon père me disait souvent:

"Ourida, ma mignonne, nous ne pensions pas, ta mère et moi, te donner un nom si bien approprié à ton frais visage".

Car "ourida", en arabe, signifie "Petite rose".

Ce nom païen" me fut décerné d'une façon assez étrange. Ma mère rencontra un jour aux portes d'Alger où mon père était en garnison, une pauvre femme arabe que son mari avait battue et chassée de chez lui, pour un méfait que j'ignore. Ma mère eut pitié de la malheureuse créature, dont la faiblesse était extrême. Elle la recueillit et la pansa. Puis, lorsqu'elle fut guérie, ma mère se fit son avocate auprès du maitre cruel. Ayant obtenu sa grâce, elle la renvoya dans sa demeure, l'encourageant à la patience et à la résignation. La pauvre femme, touchée de la bonté de ma mère et sachant qu'elle avait des espérances de maternité, lui dit dans son langage imagé:

"Oh! femme au visage pâle, Allah te rendra le bien que tu as fait à la pauvre Aicha. L'enfant qui naitra de toi sera doux comme l'agneau de la montagne et pur comme le lys de la vallée. Il te ressemblera; ses vertus exhaleront un parfum plus suave que celui de la rose. Il aura la fraicheur de cette fleur et s'épanouira comme elle. Femme au visage pâle, si c'est une fille, appelle-la "Ourida", ce qui signifie dans notre langue "Petite rose". Ce nom fut celui de ma fille, un bel agneau blanc que j'ai perdu, hélas! Je serai heureuse que ton enfant s'appelle comme le mien, car tu m'as sauvée de la mort. Slamali! (1). Qu'Allah te donne le bonheur à toi et à tous les tiens!"

La pauvre créature ayant baisé passionnément les mains de sa bienfaitrice, retourna près de son cruel époux. Elle mourut peu de temps après, victime d'une nouvelle bastonnade. Ma mère, dont le coeur était très sensible, apprit cette nouvelle avec peine; lorsque je fis mon apparition dans ce monde, elle décida de m'appeler "Ourida", en souvenir de la pauvre Aicha.

Telle est l'origine de mon nom. Je tiens ces détails de mon père. Ma mère, en satisfaisant le désir de la défunte, eut-elle le secret espoir que ses prédictions se réaliseraient? Je l'ignore, mais je constate que la dernière, seule, est un peu véridique. J'ai la fraicheur d'une rose, m'a-t-on dit souvent, mais je n'ai nullement hérité des vertus maternelles; et mes qualités bien médiocres n'exhalent aucun parfum. De plus, je ne possède pas la beauté du lys, ni la douceur du mouton. Je ne suis qu'une "petite rose", mais comme la fleur dont je porte le nom, il me faut de l'air, de la lumière, du soleil. Or, dans ce pays brumeux, entre ces murs lézardés qui m'abritent depuis peu, ne vais-je pas languir et m'étioler comme une fleur privé d'eau, dans un vase trop étroit?

Aicha, pauvre Arabe, est-ce là tout le bonheur que tu avais prédit?

Le 10 novembre

J'écris avec l'ardeur que je mets à tout faire. Ne dirait-on pas un écrivain qui relaterait ses mémoires, avec l'intention de les laisser à la postérité? Tel n'est pas mon cas, certes, mais je prends goût à mon journal. Ce retour sur mon passé me fait du bien; il est comme une rosée bienfaisante après une journée trop chaude. Je vais donc continuer cette revue brève de mon existence, qui fut exempte de tous soucis, jusqu'au jour où le malheur frappa de nouveau à notre porte. Gâtée, choyée par mon père, entourée des soins attentifs de Miss Eliett, je jouissais sans arrière-pensée de la vie facile qui m'était faite. J'avais beaucoup d'amies, et parmi les danseurs charmants qui papillonnaient autour de moi, je n'aurais eu qu'à tendre la main vers l'un d'eux pour choisir un mari.

"La fille du Colonel" était un beau parti! Mais elle était trop heureuse alors, pour se mettre si jeune la corde au cou, comme nous disions entre jeunes filles. Il me semblait que je parcourais un chemin jonché de fleurs, sous un ciel bleu et sans nuage, ce beau ciel d'orient qui étendait son dôme d'azur au-dessus de ma petite personne.

Un jour, hélas! le beau ciel s'assombrit, un premier nuage passa: ce fut la mort de Miss Eliett. Pauvre chère créature! elle mourut comme elle avait vécu, chrétiennement, sans révolte, acceptant la mort avec la résignation dont elle avait fait preuve dans l'adversité; son existence n'avait été qu'une longue suite d'épreuves, jusqu'au jour où elle entra chez mon père. Pauvre Miss Eliett! que de fois elle me raconta sa vie, non pour se plaindre, mais comme toutes les vieilles filles en général, elle aimait à se remémorer les événements de sa première jeunesse. N'ont-elles pas toujours une "petite idylle" secrète à vous confier?... Ah! ce roman de Miss Eliett, qu'il fut court, simple et candide comme son âme! mais j'écris mon journal et non celui de cette sainte fille. Il est donc superflu d'y raconter ce qui la concerne.

La mort de mon institutrice m'attrista profondément. Je comprenais que tout chemin fleuri est parsemé d'épines, auxquelles tôt ou tard, nous nous blessons. Une épreuve plus douloureuse encore devait peu après me briser le coeur: la mort de mon père. Ma plume se refuse à faire le récit de ces jours si pénibles. On l'avait ramené un soir blessé mortellement par un accident de cheval. Le lendemain la France comptait un vaillant défenseur de moins.

Il est des souvenirs sur lesquels on doit se recueillir. Je ferme mon journal aujourd'hui, afin de me remémorer la dernière nuit passée auprès de mon pauvre papa, ses dernières paroles... son dernier regard...

12 novembre

J'étais mineure! Mon tuteur, cousin germain de mon père, était à ce moment en Amérique. Il m'envoya ses condoléances plusieurs télégrammes consécutifs, et il pria le notaire de me placer au couvent en attendant son retour.

Cette décision ne me déplut pas, car la solitude m'était fort pénible. Et comme j'aspirais au calme, la vie monastique me fut salutaire; elle apaisa mes nerfs surexcités. Au bout de quelques mois cependant, je me lassai de cette vie uniforme, et je commençai à craindre que mon tuteur n'ait l'intention de me cloitrer jusqu'à ma majorité.

Il n'en était rien heureusement. De retour en France il me pria de patienter encore quelques semaines, pour lui permettre de régler mes affaires d'intérêt.

Jusqu'à ce jour, la question pécuniaire ne m'avait jamais inquiétée. Nous vivions dans une grande aisance. Mais la plus grande partie de nos revenus provenaient de la solde de mon père, et d'un usufruit qui lui avait été octroyé par héritage. L'un et l'autre cessaient à son décès. Il ne me restait plus qu'un petit capital provenant de ma mère.

Mon tuteur m'envoya de grandes feuilles notariées, établissant le montant de ma fortune. Tous ces chiffres alignés en colonne dansaient une sarabande sous mes yeux. J'ai toujours eu horreur des comptes, aussi je ne me cassai pas la tête à vérifier ceux-ci. Mais d'après les longues épitres que mon cousin m'écrivit pour me prêcher l'économie, je conclus que, de riche, j'étais devenue pauvre. Je résolus donc d'augmenter mes revenus en donnant des leçons de piano et de peinture. Je fis part de mes intentions à mon tuteur qui mit trêve à mon beau zèle par une avalanche de télégrammes, m'interdisant formellement pareille "folie".

Quelle manie il a, pensai-je, de télégraphier ainsi.

Pour le contenter je lui envoyai à mon tour une dépêche l'assurant de ma parfaite soumission. Je reçus alors une série de nouvelles épitres, m'expliquant les raisons de son refus, si nombreuses qu'une seule retint mon attention: une de Tréveneuc ne pouvait décemment courir le cachet.

"Mon cousin a des idées du siècle passé, pensai-je, il ne doit pas être de prime jeunesse. Parce que mon nom est précédé d'un minuscule "de", me faudra-t-il mourir de faim?"

Je lui fis part de mes appréhensions, mais il me rassura par une nouvelle et dernière épitre, me disant de faire mes préparatifs pour venir le rejoindre; de son côté il procéderait aux démarches nécessaires pour ma traversée. Huit jours après la Supérieure de mon couvent recevait ce télégramme laconique: "Envoyez pupille, mardi, paquebot Drummond. H. de Tréveneuc." Je dus précipiter mon départ, plus que je ne l'aurais voulu.

Il me fallut donc quitter l'Algérie où j'avais été si heureuse, dire adieu à mes amies, laisser mes souvenirs, les tombes de mes bien-aimés parents. Le départ m'attrista beaucoup. Cependant mes regrets s'apaisèrent en arrivant à Marseille. J'étais contente de connaitre enfin cette France dont mes parents ne me parlaient jamais sans émotion, cette France dont mon père avait été l'un des héros.

Mon tuteur avait envoyé sa femme de charge m'attendre à l'arrivée du paquebot. Précaution que je jugeai superflue.

"Il craint peut-être que je ne m'égare en cours de route? me dis-je. En ce cas il aurait une médiocre opinion de moi."

Quoique un peu froissée de me voir traiter en petite fille, j'acceptai de bonnes grâces le mentor qui m'était envoyé.

Le trajet de Marseilles à Paris me parut très long; le sommeil se refusant à clore mes paupières, je pensais à la nouvelle existence qui allait être la mienne et je cherchais à me représenter mon tuteur. J'étais impatiente de connaitre celui qui pouvait ainsi disposer de ma personne par télégramme. Etait-il vieux, jeune, un Adonis ou un vieil hibou? Avait-il la taille d'un géant ou celle d'un lilliputien, l'aspect d'un bon vivant ou celui d'un employé des pompes funèbres? Mystère! J'ignorais tout ce qui le concernait au physique comme au moral, mon père ne m'ayant parlé de mon cousin qu'en termes très vagues. Je savais simplement que les Tréveneuc n'avaient été qu'à demi satisfaits du mariage de mes parents, et qu'un froid s'en était suivi. Ma mère, tout en appartenant à une bonne famille de la haute bourgeoisie, ne possédait pas ce petit "de" auquel la vieille noblesse française attache tant d'importance. Ma naissance avait causé une nouvelle déception. Toute la famille ayant désiré un garçon pour la conservation du nom.

Et, tandis que le rapide de Marseille m'emportait à toute vitesse à travers la France, je me posais cette question, qu'en vain je cherchais à résoudre: "Pourquoi, lui, le cousin Hervé, n'avait-il pas perpétué la race des Tréveneuc? Quelle lubie lui a-t-il pris de rester célibataire?" J'en conclus qu'il devait être fort original et m'endormis enfin sur cette pensée. Le rêve que je fis à son sujet n'était pas fait pour calmer mes appréhensions. Je le vis venir à moi, gros court, trapu, avec de grands favoris blancs, le crâne dénudé, un visage hargneux; de plus il était toujours en effervescence, ayant trente-six manies, parmi lesquelles celle de télégraphier à toute occasion. C'était le vieux garçon dans toute l'acceptation du mot, fumant la pipe, jurant comme un sapeur pompier et mangeant comme un ogre, tout en ne trouvant jamais rien de bon.

La perspective de vivre avec un tuteur de cet acabit n'était réellement pas réjouissante... Mais ce n'était qu'un rêve heureusement...!

14 novembre

M. de Tréveneuc habite un vieil hôtel du Faubourg Saint-Germain, un de ces grands immeubles aux plafonds bas. Je traversai plusieurs salons auxquels les meubles anciens, rangés avec symétrie, donnent un aspect froid, antique. La gouvernante me conduisit dans le bureau, où mon tuteur m'attendait. C'était une pièce immense, meublée sévèrement, avec grandes bibliothèques encombrées de livres.

Hervé de Tréveneuc feuilletait un vieux bouquin jauni. Au bruit que fit la porte il se leva et je ne pus réprimer un geste de surprise; il ne ressemblait nullement au portrait que je m'étais fait de lui. Grand, jeune encore, il parait avoir trente-huit ans environ; ses traits réguliers sont empreints de noblesse; une longue moustache blonde lui donne un air martial. Les cheveux, blonds aussi, sont séparés par une raie et ondulent légèrement au-dessus du front, hautain comme celui de tous les Tréveneuc; la bouche aux lèvres fines est légèrement dédaigneuse. Les yeux surtout m'ont happée dans cette physionomie énergique. De quelle couleur sont-ils? je ne saurais le dire. Bleus? je le crus un instant, puis ils me parurent verts, d'un étrange vert sombre, changeant, mystérieux. Ces yeux superbes et énigmatiques me fascinèrent l'espace de quelques secondes. Je sentais qu'il m'examinait avec soin et devant ce regard froid, volontaire, je perdis contenance et me sentis prête à pleurer. Je ne suis cependant pas timide. J'aurais plutôt le défaut contraire. Mon cousin s'aperçut-il de mon désarroi? je ne sais. Mais il s'avança vers moi, me prit la main, et un sourire de condescendance, je n'en doute pas, atténua un instant la sévérité de son visage.

— Soyez la bienvenue, ma petite cousine, dit-il. Avez-vous fait bon voyage?

— Oui... je vous remercie, mon... tuteur... balbutiai-je.

— Appelez-moi "mon cousin", c'est plus logique et moins cérémonieux.

J'enrageai de n'avoir pas pensé à cela. "Il va me prendre pour une sotte, une gamine", pensai-je. Je fis un effort pour vaincre cette timidité, aussi soudaine qu'absurde, et je répondis avec plus d'aisance à ses questions. L'interrogatoire ne fut pas long.

— Vous désirez sans doute vous retirer un peu dans votre chambre avant le déjeuner? Vous avez encore une heure de liberté.

J'acceptai son offre avec empressement et il sonna la gouvernante pour me conduire.

Ma chambre, grande et sombre, comme les autres pièces, ne me déplut pas. Les fenêtres donnaient sur l'avenue. Je songeai qu'il serait plus distrayant d'être sur ce côté de la maison, l'autre façade donnant sur une cour étroite plantée de quatre marronniers.

Je m'empressai de réparer le désordre de ma toilette après une nuit passée en chemin de fer. Des ablutions froides firent disparaitre les traces de fatigue sur mon visage. Je peignis mes cheveux avec énergie, ce qui les fait toujours friser davantage, puis ayant changé de robe, je descendis à la salle à manger, mon tuteur m'y avait devancée. Son regard m'enveloppa de nouveau avec une certaine persistance et je crus y lire cette fois un peu de surprise.

Je me sentis rougir jusqu'à la racine des cheveux, mais cette gêne ne fut que passagère. Je repris vite mon aplomb, et le déjeuner s'acheva sans incident. Ensuite mon tuteur m'invita à le suivre dans son bureau où Françoise nous porta le café. Je m'empressai de remplir mes devoirs de maitresse de maison, et le servis avec un soin minutieux, prenant garde de ne pas arroser le plateau, ni de renverser le sucre à terre, comme cela m'arrivait souvent. Je sentais peser sur moi le regard de mon cousin; il épiait tous mes mouvements, ce qui m'agaçait tant soit peu. Enfin je m'assis dans une bergère, en face de lui et dégustai à mon tour l'excellent breuvage.

M. de Tréveneuc me fit parler de mon père et me questionna sur mes études et notre vie en Algérie; je satisfis sa légitime curiosité plus peut-être qu'il ne le désirait. Je parlais avec volubilité de mes amies, de mes danseurs, de mes cours, de mes réunions mondaines, de Miss Eliett. Il paraissait s'intéresser à cette salade d'impressions et de détails; peut-être était-ce par pure complaisance. Il est fort difficile de pénétrer le fond de la pensée de ces caractères froids et énigmatiques. Néanmoins la glace était rompue entre nous, de mon côté du moins. J'étais heureuse de constater que les épitres et les télégrammes de mon tuteur m'avaient induite en erreur et qu'il était loin de ressembler au gros bonhomme court, trapu, entrevu dans mon rêve. A ce souvenir je fus prise d'un accès d'hilarité que je ne pus réprimer. Mon cousin était stupéfait. Il avait heureusement posé sa tasse sur la table, car je crois qu'elle aurait roulé à terre. Je parvins cependant à me calmer et, comprenant l'irrévérence de ma folle gaieté, je lui en expliquai la raison sans attendre qu'il me la demande. Il en fut fort amusé et se mit à rire aussi.

— Quelle drôle de petite fille vous êtes, me dit-il.

Et, soudain, tandis qu nous nous divertissions tous les deux de bon coeur, Françoise entra pour prendre le plateau. Elle demeura sur le pas de la porte avec un air si pétrifié que mon accès de gaieté reprit de plus belle. Alors elle se retira sans rien dire. Mais, plus tard, lorsque je fus seule avec elle, craignant de l'avoir fâchée, je lui dis:

— Pourquoi nous regardiez-vous avec cette mine effarée, Françoise, lorsque vous êtes entrée dans le bureau?

— Excusez-moi, ma petite demoiselle, me répondit-il. De vous voir rire à votre âge est chose bien naturelle, mais de la part de mon maitre c'est surprenant. Voici quinze ans que cela ne lui était pas arrivé!

Ce fut à mon tour d'être stupéfaite. Pour une petite personne aussi gaie que je le suis, ce que Françoise venait de dire paraissait inconcevable.

— Rester quinze ans sans rire! m'écriai-je. Est-ce possible?

— Ah! vous êtes jeune, ma petite demoiselle... très jeune...

Et Françoise sortit en me laissant perplexe.

"L'âge ne signifie rien, pensai-je. Je suis sûre de rire même lorsque j'aurai des cheveux blancs. Et mon tuteur est un homme encore jeune. Il a dû avoir de bien grands chagrins qui ont assombri son existence."

Je me promis d'éclaircir la chose, lorsque l'occasion s'en présenterait, mais elle n'est pas encore venue.

Le diner nous réunit de nouveau et la soirée se passa agréablement pour moi. Privée d'un foyer pendant de longs mois, j'appréciais celui que je retrouvais. Certes j'avais beaucoup d'amis en Algérie, mais pas un membre de ma famille. Or, les liens du sang parlent toujours; j'étais heureuse de celui qui m'unissait à mon tuteur, et je prenais plaisir à dire sans cesse: mon cousin. Il me semblait que j'étais moins seule, moins abandonnée dans la vie. Toute timidité avait disparu, je reprenais mon naturel enjoué et bavardais avec exubérance, selon ma louable habitude. Que de fois mon pauvre papa, en m'écoutant, m'avait dit avec son bon sourire:

"Ourida, ma mignonne, tu as la langue bien pendue... comme toutes les femmes, console-toi."

Certes je suis bavarde, et le prouvai une fois de plus ce soir-là! Mon tuteur m'écoutait impassible, confortablement assis dans son fauteuil, près de la cheminée où flambaient de grosses bûches. Parfois ses lèvres minces s'entr'ouvraient dans un sourire et son regard perdait sa sévérité habituelle. Il encourageait ainsi ma verve qui reprenait de plus belle.

— Vous avez un nom bien étrange, ma petite cousine, me dit-il. Il sera le premier inscrit sur notre arbre généalogique.

Je profitai de cette réflexion pour lui raconter l'incident qui me fit nommer ainsi. Lorsque j'eus terminé mon récit, il prononça d'une voix basse, en deux fois, et lentement:

"Petite rose... Petite rose..."

On eut dit qu'il voulait savourer la fraicheur de cette appellation. Puis il reprit après quelques secondes de silence:

— C'est vraiment délicieux, fort bien approprié à votre minois frais et mutin.

— Que de fois me l'a-t-on dit, mon cousin! Oh! rassurez-vous, je ne m'en orgueillis pas; mais j'avoue que je suis plus satisfaite d'être comparée à une fleur qu'à un hibou ou à un chardon...

— Vous avez toujours des comparaisons amusantes. En vérité vous êtes une drôle de petite fille!

Je fus très vexée de m'entendre traiter de nouveau de "petite fille".

"Ah! ça, pensai-je, il ne sait donc pas mon âge!"

— Mais mon cousin, m'écriai-je, il y a beau temps que j'ai quitté la nursery!

— Vraiment?

Ce vraiment était trop ironique pour ne pas me froisser dans ma dignité de mes dix-huit ans sonnés depuis quinze jours.

— Parfaitement, repris-je. Il y a trois ans que j'ai fait mon entrée dans le monde.

— Oh!...

Ce oh!... était désapprobateur.

— Mon père donna mon premier bal pour mes quinze ans.

Je lançai cette phrase comme un défi, en redressant la tête.

Il tourna ses moustaches dans ses doigts d'un air perplexe.

— Je ne blâme pas votre père d'avoir agi de la sorte, Ourida. Sa pénible situation de veuf lui a fait désirer de bonne heure votre gentille compagnie pour aller dans le monde. C'est très compréhensible. Si votre mère avait été là, il n'aurait sans doute pas eu cette idée.

— C'eût été bien regrettable, car je me suis follement amusée pendant deux ans. Quelle importance cela peut-il avoir d'aller au bal à quinze ans ou dix-huit ans?

— Une très grande importance, ma chère enfant; mais vous êtes trop jeune pour le comprendre. Si vous aviez été sous ma tutelle, vous n'y seriez pas allée avant vingt ans.

— Vingt ans!

J'avais bondi sur ma chaise, mais le regard sévère de mon tuteur arrêta sur mes lèvres la réplique prête à jaillir. Malgré moi, je baissai les yeux, en pensant qu'il devait avoir des idées arrêtées sur ce point et qu'il était préférable de ne pas les discuter. Ce petit acte de soumission lui plut sans doute, car il reprit sur un ton moins bref:

— Vous devez être fatiguée, Ourida? Après un si long voyage, il serait plus raisonnable d'aller vous reposer; ne craignez pas, demain, de faire la grasse matinée.

— J'userai avec plaisir de l'autorisation, mon cousin, et serai plus alerte pour visiter Paris l'après-midi.

— C'est entendu, Françoise sera à votre disposition pour vous accompagner.

— Mais, mon cousin, c'est parfaitement inutile! Je me débrouillerai bien toute seule. Je prendrai une auto.

— Vous ne pouvez circuler dans les rues de Paris sans être accompagnée, Ourida.

— Ah! par exemple, m'écriai-je en me croisant les bras en signe de protestation. Mais, mon cousin, depuis la mort de Miss Eliett, je n'avais personne à mes trousses lorsque je sortais, ce dont j'étais fort aise, car c'est insupportable d'être toujours suivie... Craignez-vous que je me perde? Je suis assez débrouillarde pour demander mon chemin.

— Je n'en doute pas, ma chère enfant; aussi ai-je, pour agir, d'autres raisons plus sérieuses que je n'ai nullement l'intention de vous faire connaitre.

— Oh! je ne vous les demande pas non plus, mon cousin, répliquai-je, sans chercher à dissimuler ma mauvaise humeur. Chacun ses opinions; moi je suis pour la liberté, et respecte la façon de penser de mon prochain, mais...

(A suivre)

(1) Slamali: salut.

Se sent plus jeune depuis que le mal a disparu

Un Manitobain a employé les Pilules Dodd pour les Rognons

M. J.-M. Stevenson souffrait du mal de rognons

Winnipeg, Man., 11 janvier (Spéciale) — Le témoignage reçu de M. J.-M. Stevenson, 154, rue Scott, Winnipeg, Man., prouve une fois de plus que l'on peut être soulagé de toutes les sortes de maladies de rognons par l'emploi des Pilules Dodd pour les Rognons. Il écrit:

"J'ai employé 10 boites de Pilules Dodd pour les Rognons et me sens grandement soulagé de mon mal de rognons. De fait, je me sens vingt ans plus jeune depuis que je prends vos Pilules Dodd pour les Rognons. Je les trouve superbes pour les rognons."

Les Pilules Dodd pour les Rognons sont purement et simplement un remède pour les rognons. Elles renforcissent les rognons de façon à leur permettre tout leur travail qui consiste à expulser les impuretés du sang.

Le sang pur, en circulant à travers le corps, transporte aux différents organes la nourriture dont ils ont besoin pour les garder sains et bien portants.

Les Pilules Dodd pour les Rognons peuvent s'acheter partout dans les pharmacies, ou à la Dodds Medicine Co. Ltd., Toronto 2, Ont.

Pour l'onglée et les engelures — Les engelures sont provoquées par l'exposition des mains au froid et à la neige fondue; l'onglée provient des vents glacés de l'hiver. Dans le traitement de ces deux ennuis, l'Huile Eclectrique du Dr Thomas est une préparation excellente. Elle contracte l'inflammation et soulage la douleur. L'action de l'huile est extrêmement simple.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 60 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

A LOUER — Suite de deux chambres, Edifice Provencher, avenue Provencher, Saint Boniface. $20 par mois. S'adresser à **Sharpe Agencies Ltd. 804, rue Main. Téléphones 55 761—53 807.**

TANNERIE — Nous tannons peaux de boeuf pour cuir de harnais, cuir brut et cuir de lanière; peaux de boeuf et de cheval pour robes; toutes les autres petites peaux pour toute fin. De $1.00 à $5.00, et de $5.00 à $8.00 pour robes doublées. Tout travail garanti. Expédition franco. **Alex Magel, 374, ave. Church, Winnipeg.** 33p

On demande des hommes

J'ai besoin d'hommes à travers tout le Canada que je puisse mettre en affaires pour eux-mêmes. N'allez pas croire qu'il s'agit d'une simple affaire de vente, c'est un vrai commerce bien spécialisé et bien payant. Il n'y a rien comme la compétition. Vous aurez avantage à m'écrire, en joignant une pièce de 10 sous pour couvrir une partie des frais d'emballage et d'expédition, que vous soyez employé ou non. Des détails complets vous seront envoyés immédiatement. Adressez: **Fraser, 484, River Ave., Winnipeg, Man.**

Église du Sacré-Coeur -- 1931

Recettes		Déboursés	
Bancs	$1,883.67	Déficit de 1931	$ 75.35
Quêtes libres	972.40	Bureau, impressions	50.14
Quêtes — Enveloppes	521.55	Chauffage	327.75
Dime — Support	1,239.56	Eclairage	111.67
Casuel	354.50	Mobilier	78.87
Dons	1,003.00	Entretien	85.54
Tronc — Luminaire	175.30	Musique, chant	70.50
Revenus du culte	157.00	Frais du culte	113.02
Contributions diocésaines	80.00	Luminaire	137.75
Remboursement	190.56	Casuel	67.00
Quêtes commandées	169.00	Taxes — Eau, divers	64.97
Quête de Pâques	216.25	Dons, bonnes oeuvres	112.00
Quête de Noël	211.30	Gages des employés	552.70
Objets de piété	24.40	Assurances	108.37
Divers	59.25	Contributions diocésaines	80.00
Concert sacré	186.35	Cathedraticum	300.00
		Loyer du presbytère	1,200.00
Total	$7,444.09	Honoraires — Desservants	1,650.00
Comptes des Sociétés	367.15	Quêtes commandées	169.00
		Divers	115.60
		Taxes municipales	760.20
		Intérêts payés	65.00
		Total	$6,295.23
		Comptes des Sociétés	344.30
			$6,639.53
		Remboursé sur capital	1,000.00
Grand total	$7,811.24	Grand total	$7,639.53
		Balance au crédit	$ 171.71

Ecole du Sacré-Coeur — 1931

Recettes		Dépenses	
Quêtes mensuelles	$1,058.95	Déficit de 1930	$ 188.80
Parties de cartes	790.55	Parties de cartes	29.00
Mensuel	797.75	Entretien, couvent, école	138.87
Dons divers	137.50	Mobilier	53.05
Séances, concerts	25.00	Prix, récompenses	50.36
Usage de la salle	75.00	Impressions, billets	6.56
Bazar	2,094.95	Taxes, eau	14.47
		Bazar	23.36
		Gages, gardien	227.00
		Salaire des Religieuses	1,750.00
		Remboursé sur capital	500.00
		Intérêts payés	1,969.70
Total des recettes	$4,979.70	Total des déboursés	$4,951.17
		Balance au crédit	$ 28.53

AU SACRE-COEUR

Assemblée paroissiale

Dimanche dernier, 10 janvier, après la messe de 11 h., il y eut assemblée générale de la paroisse. M. Philibert L'Heureux, président de la Commission scolaire et paroissiale, invita le secrétaire, M. R.-A.-L. Mercier, à lire le rapport de la dernière assemblée générale; puis le trésorier, le R. P. W. Vézina, O.M.I., curé, lut le rapport annuel, adopté avec reconnaissance.

Après divers votes de remerciements, de félicitations et de sympathies, l'on procéda aux élections des commissaires. MM. Philibert L'Heureux et J.-H.-N. Léveillé furent réélus; MM. J.-E. Perras et H. Côté succédèrent à MM. E. Aubin et R.-A.-L. Mercier. MM. A.-J. Dostert, O. Bourbonnais et H.-W. Poirier continuent leur mandat.

Une centaine de paroissiens et de paroissiennes prirent part à cette assemblée qui eut ses moments de franche discussion, et des résultats tout à l'honneur de la paroisse. La dépression fut certainement atténuée par la bonne administration d'une part, et la générosité de tous. Confiance toujours!

La Société Saint-Jean-Baptiste

En attendant le compte rendu de la séance de dimanche dernier, voici les noms des membres du Comité de régie pour 1932: Président, M. M. Gatien; 1er vice-président, Dr P.-E. Laflèche; 2ème vice-président, M. J.-A. Rhéaume; organisateur, M. P. Villeneuve; trésorier, M. B. Léveillé; secrétaire, M. L. Baudry; commissaire ordonnateur, M. J. Lavoie; sergent d'armes, M. Paul L'Heureux; vérificateurs, MM. H. Sala et L. Lemire; directeurs: MM. J.-O. Audet, J. Carignan, O. Marquis; visiteur des malades, M. A. Laflèche; bibliothécaire, M. J. Gauthier; chapelain, R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I.

Parties de cartes

Dimanche soir prochain, nous commencerons nos parties de cartes dans la salle paroissiale. La famille Laflèche a bien voulu organiser cette partie; on y jouera le whist et le bridge; il y aura un joli programme musical et rafraîchissements, en plus des prix. Bonne et heureuse année aux organisateurs et organisatrices de parties de cartes au profit de notre école.

Ligue de Quilles du Sacré-Coeur
Position des équipes le 9 janvier

	G.	P.	Pts	Moy.
Belair	6	0	12	189
L'Heureux	5	1	10	179
Bédard	4	2	8	176
Léveillé	4	2	8	174
Comeau	3	3	6	163
Sala	2	4	4	156
Larivière	0	6	0	164
Pélissier	0	6	0	156

Records d'équipe — Haute partie avec handicap: équipe L'Heureux, 978; hautes trois parties avec handicap: équipe L'Heureux, 2402.

Records individuels pour demoiselles — Haute partie: H. Léger, 250; hautes trois parties: Y. Sala, 636; plus de 200: J. Vien, 14.

Records individuels pour messieurs — Haute partie: G. Bédard, 354; hautes trois parties: H. Sala, 734; plus de 200, D. Belair, 26.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 h. (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lévêque.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

TRIBUNE LIBRE

(Suite de la page 4)

mesures préventives contre les incendies et ce succès s'est de nouveau répété cette année. En 1930, dans un même concours pour tout le Canada pour les villes de 25,000 et moins, ils décrochèrent aussi le deuxième prix.

Le chef Thompson est entré au service en 1912, fut promu au grade de capitaine en 1914, et en devint le directeur en 1923. Notre ville peut être fière de son corps de pompiers.

Notre avocat, M. F.-Trafford Taylor, est entré au service de la ville en 1923 et l'avise sur toutes questions légales qui lui sont soumises. Il défend les intérêts de la ville dans tous les cas litigieux. Il rédige tous les contrats et autres documents légaux et s'occupe des procédures nécessaires pour obtenir les titres des propriétés vendues pour taxes et non rachetées, et aussi pour recouvrer les créances en souffrance ou litigieuses. Il rédige, explique et soumet à la Législature les différents amendements à la Charte que notre ville doit obtenir chaque année, et surveille en plus toute législation qui peut l'affecter directement ou indirectement. Bien qu'il ne soit pas tenu de donner tout son temps à l'emploi de la ville, il ne se passe pas de journée qu'il ne soit obligé d'en donner une partie très substantielle.

Un autre mot au sujet des salaires payés. En raison de notre situation géographique, il y a entre Saint-Boniface et Winnipeg une certaine homogénéité. On ne pourrait pas songer à payer à nos différents chefs de service les salaires payés par Winnipeg, quoique leurs devoirs et leurs responsabilités soient plus variés, et proportionnellement plus grands. La moyenne des salaires payés à nos constables, pompiers, etc., est inférieure de 5 à 10 pour cent, et dans le cas de nos constables, ils doivent donner deux heures de plus par jour. La ville de Port-Arthur est à peu près de la même importance que Saint-Boniface; elle aussi est située près d'une grande ville. Ses chefs de pompiers et de police reçoivent respectivement $60 et $50 par mois de plus que les nôtres. Port-Arthur paie $100 par mois de plus à son ingénieur qui est, en outre, aidé d'un assistant payé à raison de $225 par mois; son trésorier reçoit $75 par mois de plus que le nôtre. Je pourrais continuer ces comparaisons pour tous nos employés, mais celles que je viens de citer suffiront, je crois, pour démontrer que les salaires que nous payons à nos employés sont loin d'être excessifs.

Il ne faut pas aussi ignorer le fait que les employés de Saint-Boniface n'ont pas, comme ceux de Winnipeg et de bien d'autres corporations municipales, l'avantage d'une pension de retraite. Lorsqu'ils sont devenus incapables de continuer à remplir leurs fonctions, soit à cause de l'âge ou de la maladie, ils doivent bon gré mal gré se retirer et se suffire à eux-mêmes, n'ayant pas même pendant leur terme de service le sens de sécurité tant à sa durée qu'à sa rémunération. Toutefois il m'est agréable d'ajouter qu'il m'a fait grandement plaisir de constater que tout le personnel, sans exception, fait preuve d'un degré élevé d'efficacité, d'une fidélité constante à ses devoirs, ainsi que d'un désir sincère de faire de son mieux pour le bien général de notre ville.

Vous remerciant de nouveau bien cordialement pour votre généreuse hospitalité, veuillez me croire

Votre bien dévoué,

D. CAMPBELL,
Maire.

La population des grandes villes françaises

Paris. — Voici quelle est, à la suite du dernier recensement, la population des grandes villes françaises:

Paris, 2,891,020; Marseille, 800,881; Lyon, 579,763; Bordeaux, 262,990; Nice, 219,549; Lille, 201,568; Toulouse, 194,564; Saint-Etienne, 191,088; Nantes, 187,343; Strasbourg, 181,465; Le Havre, 165,076; Toulon, 133,263; Rouen, 122,957.

Nancy, 120,578; Roubaix, 117,190; Reims, 112,820; Clermont-Ferrand, 103,143; Mulhouse, 99,534; Limoges, 92,577; Dijon, 90,869; Grenoble, 90,748; Amiens, 90,211; Nîmes, 89,213; Rennes, 88,659; Montpellier, 86,924; Boulogne-Billancourt, 86,234; Angers, 85,602; Saint-Denis, 82,412; Vileurbanne, 82,038; Tourcoing, 81,972.

Metz, 78,767; Tours, 78,585; Le Mans, 76,868; Perpignan, 73,962; Orléans, 71,606; Béziers, 71,527; Levallois-Perret, 71,181; Argenteuil, 70,657; Montreuil, 70,450; Calais, 70,213; Brest, 69,841; Versailles, 66,859; Asnières, 63,654; Besançon, 60,367; Troyes, 58,804; Caen, 57,528.

Colombes, 57,313; Avignon, 57,228; Saint-Maur-des-Fossés, 57,164; Aubervilliers, 55,714; Clichy, 55,692; Courbevoie, 54,185; Neuilly-sur-Seine, 53,491; Saint-Ouen, 53,146; Boulogne-sur-Mer, 51,854; Drancy, 51,156.

Nombre de villes ayant plus de 100,000 habitants, 17; de 50,000 à 100,000, 39; de 30,000 à 50,000, 47; de 20,000 à 30,000, 71; de 15,000 à 20,000, 77; de 10,000 à 15,000, 148; de plus de 10,000, 399.

Désarroi général

Dans l'"Européen", M. Etienne Fougère constate que jamais les nations n'ont été plus distantes les unes des autres.

"La collaboration des Etats-Unis et de l'Europe est, une fois, encore, écartée dans la question des dettes et des réparations. L'Angleterre réforme son régime douanier, non sans bouleverser le rythme européen des échanges. La Belgique, la Hollande, le Danemark, les pays scandinaves, dont la figure économique était remarquable sont, à leur tour, troublés par l'instabilité générale. La Suisse dénonce son traité de commerce avec l'Allemagne. Les pays de l'Europe centrale et de l'Europe orientale sont aux prises avec de graves difficultés financières.

"L'année 1931 s'achève donc au milieu du désarroi général. Il faut garder l'espoir que l'année 1932, au cours de laquelle vont se poser tant de graves questions, sera plus encourageante et en fin de compte meilleure."

* * *